

# TROISIÈME FORUM MONDIAL

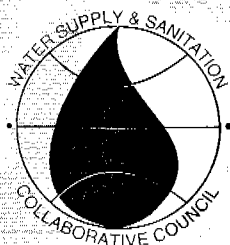
## La population et l'eau : un partenariat vital

LIBRARY  
INTERNATIONAL REFERENCE CENTRE  
FOR COMMUNITY WATER SUPPLY AND  
SANITATION

Forum biennal du Conseil de concertation  
pour l'Approvisionnement en Eau et l'Assainissement

*Barbade, 30 octobre - 3 novembre 1995*

## RAPPORT DE LA RÉUNION



Sous l'égide de l'Office de l'Eau de la Barbade  
agissant au nom du Gouvernement de la Barbade

**Mars 1996**

Secrétariat du Conseil de Concertation pour l'Approvisionnement en Eau  
et l'Assainissement, Genève, Suisse

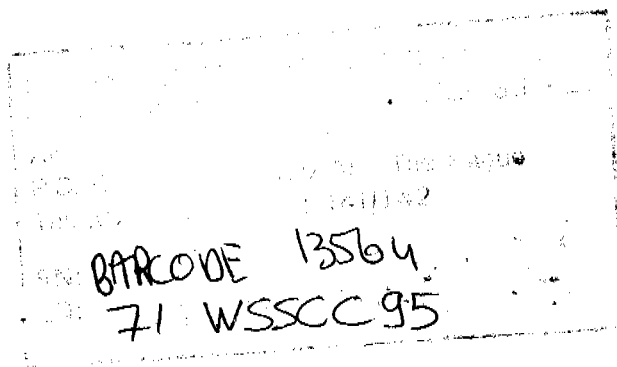
# TROISIÈME FORUM MONDIAL

## La population et l'eau : un partenariat vital

Forum biennal du Conseil de concertation  
pour l'Approvisionnement en Eau et l'Assainissement

*Barbade, 30 octobre - 3 novembre 1995*

## RAPPORT DE LA RÉUNION



**Sous l'égide de l'Office de l'Eau de la Barbade  
agissant au nom du Gouvernement de la Barbade**

**Mars 1996**

Secrétariat du Conseil de Concertation pour l'Approvisionnement en Eau  
et l'Assainissement, Genève, Suisse

# INTRODUCTION

Le présent Rapport résume les travaux du Troisième Forum mondial du Conseil de concertation pour l'approvisionnement en eau et l'assainissement (WSSCC), qui s'est tenu à La Barbade, du 30 octobre au 3 novembre 1995. Tenu sous l'égide de l'Office de l'eau de la Barbade agissant au nom du gouvernement barbadien, le Forum a accueilli un total de 235 participants, dont 127 professionnels du secteur provenant de 71 pays en développement et 76 fonctionnaires de 34 agences de soutien extérieures. Cinq participants provenaient des pays d'Europe centrale et de l'Est et 27 autres de 24 organisations non gouvernementales (ONG). On trouvera une liste complète des participants à l'annexe 1. La réunion a eu pour thème : «**La population et l'eau : un partenariat vital**».

Le Conseil est ouvert aux professionnels appartenant aux organismes nationaux d'approvisionnement en eau et d'assainissement de pays en développement, aux agences d'aide bilatérale et multilatérale, aux organisations non gouvernementales et aux instituts de recherche internationaux spécialisés, aux universités, aux agences d'information et aux associations professionnelles oeuvrant dans le secteur de l'approvisionnement en eau et de l'assainissement. Le Conseil se réunit tous les deux ans afin de permettre à ses membres d'échanger des données d'expérience et des opinions, et de s'accorder sur les approches communes à appliquer pour faire progresser le secteur de l'approvisionnement en eau et de l'assainissement, conformément à la déclaration adoptée concernant sa mission :

**«La mission du Conseil de concertation est de renforcer la collaboration entre les pays en voie de développement et les agences de soutien extérieures, afin d'accélérer la mise en place de services durables d'approvisionnement en eau, d'assainissement et de gestion des déchets, pour l'ensemble de la communauté, notamment les plus défavorisés.»**

Le Conseil a tenu sa première réunion à Oslo (Norvège) en septembre 1991, et sa seconde à Rabat (Maroc) en septembre 1993. A sa réunion de Rabat, il a élaboré le Programme d'action de Rabat en vue de la mise en oeuvre des recommandations adoptées. Il a autorisé une série de *Groupes de travail* et d'*Activités prescrites* afin de pouvoir suivre les questions relatives aux secteurs clés et de mettre au point des recommandations qui seraient soumises ensuite à la réunion de la Barbade. Des résumés des rapports de ces groupes de travail et des activités prescrites, ainsi que les rapports intégraux, ont été distribués au Forum de la Barbade.

En sus des rapports émanant des activités ayant suivi la réunion de Rabat, l'ordre du jour de la Barbade incluait une série de communications en séance plénière relatives à des questions ponctuelles en matière d'eau et d'assainissement, étant entendu que les participants recommanderaient des actions appropriées au Conseil ou à ses membres.

C'est à la suite des communications en séance plénière et de brefs débats des rapports relatifs aux activités lancées à Rabat, et à celles qui provenaient d'Oslo en tant qu'activités prescrites, et des nouvelles questions inscrites à l'ordre du jour de la Barbade, que des recommandations d'action ont été élaborées au cours de séances de travail parallèles et présentées sous forme de rapport à la séance plénière finale à des fins d'examen et d'adoption.

Les résultats des discussions de la séance plénière d'ouverture, des rapports des séances de travail et des examens de la séance plénière finale ont été regroupés comme suit dans le présent Rapport :

## **1. Examen des rapports émanant des groupes de travail lancés à Rabat**

Cette section comprend les séances de travail portant sur les points suivants :

- **Assainissement.**
- **Lutte contre la pollution de l'eau.**
- **Options institutionnelles et gestionnaires.**
- **Gestion de la demande en eau et conservation de l'eau.**

## **2. Examen des rapports émanant des activités prescrites**

Cette section comprend les séances de travail portant sur les points suivants :

- **Services destinés aux couches urbaines pauvres**
- **Exploitation et maintenance**
- **Recherche appliquée (GARNET)**
- **Des changements en bien. Philosophie et approche\***
- **Rôles spécifiques selon le sexe**
- **Concertation au niveau des pays et stratégies nationales dans le secteur.†**

---

\* Cette séance a inclus l'analyse du rapport de l'activité prescrite par le Conseil concernant la communication et l'information.

† Bien que le groupe de travail du Conseil sur la concertation au niveau des pays n'ait pas poursuivi ses activités après Rabat, une information actualisée sur cette question cruciale a été considérée comme pouvant intéresser les participants de la Barbade.

### **3. Nouvelles questions**

Cette section comprend les séances de travail sur les 'point suivants :

- **Contraintes démographiques.**
- **Petits Etats insulaires.**
- **Afrique.**
- **Décentralisation.**
- **Europe centrale et de l'Est et Communauté d'Etats indépendants (CEI).**
- **Programme de suivi conjoint.**
- **Rôle de la communauté et des ONG.**
- **Page intérieure concernant l'approvisionnement en eau et l'assainissement sur l'Internet.**

### **4. Séances d'information**

Cette section comprend les séance de travail sur les points suivants :

Projets ruraux à grande échelle d'approvisionnement en eau et d'assainissement.

Stratégies de l'UNICEF en matière d'approvisionnement en eau et d'assainissement.

### **5. Participation du Conseil à d'autres organismes.**

Cette section comprend les séances de travail sur les points suivants :

- **Habitat II.**
- **Conseil mondial de l'eau en projet.**

### **6. Séances spéciales**

En sus des séances prévues, le Forum de la Barbade a offert aux participants l'occasion d'organiser des séances spécifiques pour discuter des questions ponctuelles issues des débats. Cette section comprend deux séances de travail de ce genre ayant porté sur les points suivants :

- **L'assainissement dans des situations d'urgence.**
- **Initiatives lusophones.**

Durant toute la réunion, une Commission de programme s'est réunie régulièrement pour examiner les résultats des séances des groupe de travail et pour aider à la formulation des propositions destinées à la mise en pratique des recommandations. Les propositions de la Commission de programme ont servi de base aux discussions de la séance plénière finale et à l'examen et à l'adoption par le Conseil des activités et des actions futures.

Les résultats de ces discussions, sous la forme de mécanismes qui permettront le suivi des activités du Conseil jusqu'au prochain Forum mondial, sont résumés à la section 7.

### **7. Conclusions et suivi**

Cette section comprend les discussions sur :

- **Efficacité du Conseil.**
- **Programme d'action de la Barbade.**
- **Présidence du Conseil.**
- **Réunions régionales.**

# TABLES DES MATIÈRES

<b>INTRODUCTION</b> .....	<b>i</b>
<b>1. EXAMEN DES RAPPORTS ÉMANANT DES NOUVEAUX GROUPES DE TRAVAIL FORMES A RABAT</b> .....	<b>1</b>
ASSAINISSEMENT .....	1
LUTTE CONTRE LA POLLUTION DE L'EAU .....	2
OPTIONS INSTITUTIONNELLES ET GESTIONNAIRES .....	2
GESTION DE LA DEMANDE EN EAU ET CONSERVATION DE L'EAU .....	3
<b>2. EXAMEN DES RAPPORTS ÉMANANT DES ACTIVITÉS PRESCRITES</b> .....	<b>5</b>
SERVICES DESTINÉS AUX COUCHES URBAINES PAUVRES .....	5
EXPLOITATION ET MAINTENANCE .....	6
RECHERCHE APPLIQUÉE (GARNET) .....	7
DES CHANGEMENTS EN BIEN: PHILOSOPHIE ET APPROCHE .....	7
RÔLES SPÉCIFIQUES SELON LE SEXE .....	9
CONCERTATION AU NIVEAU DES PAYS ET STRATÉGIES NATIONALES .....	10
<b>3. NOUVELLES QUESTIONS</b> .....	<b>12</b>
CONTRAINTES DÉMOGRAPHIQUES .....	12
PETITS ÉTATS INSULAIRES .....	12
AFRIQUE .....	13
DÉCENTRALISATION .....	14
EUROPE CENTRALE ET DE L'EST ET COMMUNAUTÉ D'ÉTATS INDÉPENDANTS (CEI) .....	15
PROGRAMME DE SUIVI CONJOINT .....	15
RÔLE DE LA COMMUNAUTÉ ET DES ONG .....	16
PAGE INTÉRIEURE CONCERNANT L'APPROVISIONNEMENT EN EAU ET L'ASSAINISSEMENT SUR L'INTERNET .....	17
<b>4. SÉANCES D'INFORMATION</b> .....	<b>18</b>
PROJETS RURAUX À GRANDE ÉCHELLE D'APPROVISIONNEMENT EN EAU ET D'ASSAINISSEMENT .....	18
STRATÉGIES DE L'UNICEF EN MATIÈRE D'APPROVISIONNEMENT EN EAU ET D'ASSAINISSEMENT .....	18
<b>5. PARTICIPATION DU CONSEIL À D'AUTRES ORGANISMES</b> .....	<b>19</b>
HABITAT II .....	19
CONSEIL MONDIAL DE L'EAU EN PROJET .....	19

<b>6. SÉANCES SPÉCIALES .....</b>	<b>21</b>
L'ASSAINISSEMENT DANS DES SITUATIONS D'URGENCE .....	21
INITIATIVES LUSOPHONES .....	21
<b>7. CONCLUSIONS ET SUIVI .....</b>	<b>22</b>
EFFICACITÉ DU CONSEIL DE CONCERTATION .....	22
LE PROGRAMME D'ACTION DE LA BARBADE .....	22
<i>Groupes de travail .....</i>	<i>22</i>
<b>GT1 Gestion communautaire et partenariats avec la société civile .....</b>	<b>22</b>
<b>GT2 Promotion de l'assainissement .....</b>	<b>22</b>
<b>GT3 Développement de l'approvisionnement en eau     et de l'assainissement en Afrique.....</b>	<b>23</b>
<b>GT4 Gestion de la demande en eau et conservation de l'eau .....</b>	<b>23</b>
<i>Activités prescrites .....</i>	<i>23</i>
<b>AP1 Petits Etats insulaires en développement (PEID) .....</b>	<b>23</b>
<b>AP2 Options institutionnelles et gestionnaires et Décentralisation .....</b>	<b>23</b>
<b>AP3 Exploitation et maintenance .....</b>	<b>23</b>
<b>AP4 Sensibilisation et diffusion .....</b>	<b>23</b>
<b>AP5 Concertation au niveau des pays et stratégies nationales dans le secteur.....</b>	<b>23</b>
<b>AP6 Réseau concernant les services destinées aux couches urbaines pauvres.....</b>	<b>24</b>
<b>AP7 Europe centrale et de l'Est et Communauté d'Etats indépendants (CEI) .....</b>	<b>24</b>
<b>AP8 GARNET .....</b>	<b>24</b>
<b>AP9 Rôles spécifiques selon le sexe .....</b>	<b>24</b>
<b>AP10 Initiatives lusophones .....</b>	<b>24</b>
<i>Equipes spéciales .....</i>	<i>24</i>
<b>ES1 Assainissement dans des situations d'urgence .....</b>	<b>24</b>
<b>ES2 Le Conseil mondial de l'eau .....</b>	<b>24</b>
<b>ES3 Mise en valeur des ressources humaines, éducation et formation .....</b>	<b>24</b>
PRÉSIDENTE DU CONSEIL .....	25
RÉUNIONS RÉGIONALES .....	25
<b>ANNEXE 1. LISTE DES PARTICIPANTS .....</b>	<b>26</b>
<b>ANNEXE 2. DÉCLARATION SOUMISE AU SECRÉTARIAT D'HABITAT II .....</b>	<b>33</b>

# 1. EXAMEN DES RAPPORTS ÉMANANT DES NOUVEAUX GROUPES DE TRAVAIL FORMÉS À RABAT

Deux séances ont permis de discuter les principaux rapports émanant de trois groupes de travail fondés à Rabat et faisant rapport pour la première fois à la Barbade. Les participants ont eu accès aux rapports et aux résumés des groupes et écouté les communications faites en séances plénières par les coordonnateurs. Les séances de travail visaient à fournir de nouvelles perspectives et à recommander un suivi.

## ASSAINISSEMENT

Le rapport du groupe de travail du Conseil sur la promotion de l'assainissement a été présenté par M<sup>me</sup> Mayling Simpson-Hébert, de l'OMS.

Les conclusions des séances de travail ont été les suivantes :

### 1. Actualisation

Les participants à la séance de travail ont confirmé que le groupe de travail sur l'assainissement avait produit un document très utile. Ils ont reconnu que le sous-secteur de l'eau obtenait de plus gros investissements que le sous-secteur assainissement et lui faisait concurrence. Il serait très utile de continuer de mettre au point des documents et des stratégies de sensibilisation. Il faudrait mettre davantage l'accent sur les technologies adaptées localement, en assurant une production sur place et proche du consommateur. Les technologies de faible qualité et bon marché qu'il faut remplacer sont à éviter.

Des équipes d'assainissement doivent se mettre en place au niveau de l'Etat ou du pays. Des pochettes publicitaires, telles celles qui ont été présentées à la Barbade, sont très utiles à l'échelle communautaire.

### 2. Obstacles au succès

Les contraintes qui pourraient entraver la mise en oeuvre des recommandations sont, entre autres :

- L'absence de connaissance concernant la hausse de la demande et d'outils dans ce sens.
- Le fait que les principaux rapports n'existent pas en traduction espagnole et française.

### 3. Le groupe de travail doit-il se maintenir ?

Il y a consensus sur le fait que le groupe de travail doit se maintenir à une échelle mondiale et envisager la formation de sous-groupes régionaux dans la mesure des ressources disponibles. Il devrait fournir des orientations permettant de mettre en place des stratégies nationales, deréunir des expériences de différentes nations et d'agir en tant que groupe de réflexion. Il faut aussi mettre au point des instruments et des stratégies supplémentaires (cf. plus loin).

### 4. Instruments disponibles/Instruments requis

La pochette publicitaire sur l'assainissement est utile et devrait être adaptée aux besoins locaux. Il faudrait envisager de nouveaux instruments en matière d'écomédecine et de promotion de la qualité de la vie. Il faut aussi des instruments qui s'adressent aux investisseurs, tels que des analyses coûts-avantages pour différents niveaux de techniques d'assainissement, d'approvisionnement en eau, et de techniques mixtes eau-assainissement. Des études nationales à ces fins pourraient être souhaitables. Le groupe de travail pourrait envisager d'engager un consultant qui chercherait et examinerait des exemples dans lesquels des enfants auraient été ciblés ou utilisés dans des projets de modification du comportement sanitaire et hygiénique.

### 5. Recommandations supplémentaires

Les participants ont jugé nécessaire de promouvoir la concertation entre les organismes travaillant dans la région, comme cela se passe entre l'OMS et l'UNICEF. Il faudrait aussi que les organismes soit mieux en mesure d'évaluer les instruments, plutôt que d'utiliser des indicateurs démodés.

### 6. Conséquences pour les rôles spécifiques selon le sexe

Les participants ont souligné deux questions à soumettre au groupe de travail sur les rôles spécifiques selon le sexe :

- Les femmes, reconnues comme les responsables de l'hygiène du foyer, acceptent cette responsabilité dans la mesure où elles en connaissent ses conséquences pour les enfants.
- Pour influencer les comportements sanitaires, il vaut mieux cibler les enfants et toucher à travers eux les adultes de la famille.

### 7. Conséquences en matière de sensibilisation

Il faut mettre au point des messages de promotion qui souligneraient que des investissements insuffisants en matière d'assainissement ont de sérieuses répercussions sur la santé et l'épanouissement des enfants. Dans la mise au point des campagnes, il faut admettre que le travail auprès des femmes influence aussi les perceptions et les comportements des enfants.

Les analyses coûts-avantages recommandées à la section 4 pourraient être un instrument de promotion important.

### 8. Conséquences pour d'autres groupes de travail du Conseil

Il faut établir une liaison étroite avec le Réseau d'institutions de services destinées aux couches urbaines

## LUTTE CONTRE LA POLLUTION DE L'EAU

Le rapport du groupe de travail du Conseil sur la lutte contre la pollution de l'eau a été présenté par M. Richard Helmer, de l'OMS.

Les conclusions du groupe de travail ont été les suivantes :

### 1. Actualisation

Le rapport est axé sur les nouveaux pays industriels. Il faut aborder les problèmes des pays les moins avancés et mettre en relief des approches moins complexes et plus souples. Comment les pays les moins avancés peuvent-ils engager la lutte contre la pollution ?

Le rapport est un rapport général et tend à démontrer des applications par des études de cas: l'information n'est pas forcément nouvelle. Des orientations s'avèreraient nécessaires dans les cas où la pollution est déjà un fait, tels que les eaux souterraines et les lacs.

### 2. Obstacles au succès

- Carence d'engagement et de volonté politiques.
- La lutte contre la pollution de l'eau est plus complexe, institutionnellement et techniquement parlant, que l'approvisionnement en eau.
- Coûts de traitement élevés et problèmes de financement.
- Pressions pour maintenir bas les coûts de production industrielle.
- Difficultés de suivi et d'application (ressources, indépendance des contrôles, consommation).
- Contraintes contradictoires (donateurs, fournisseurs, autres usagers de l'eau).

### 3. Le groupe de travail doit-il se maintenir ?

Oui, pour achever un document d'orientation et mettre au point des instruments de formation et de diffusion. Il faut aussi insister sur les applications dans les pays les moins avancés où le problème prend rapidement de l'ampleur. Il faut enfin mettre au point un dossier et un modèle concernant la lutte intégrale contre la pollution de l'eau.

Le groupe de travail devrait développer des orientations sur la façon de mettre en place des stratégies de lutte contre la pollution de l'eau dans les pays les moins avancés (campagnes et mesures). Des orientations sont aussi nécessaires en vue d'approches appropriées dans les pays les plus pauvres et d'autoréglementation efficace de la part des industries, des gouvernements et autres. La promotion en faveur de la réutilisation des eaux usées et de normes appropriées joue un rôle important dans les campagnes de conscientisation.

### 4. Instruments disponibles ou requis

Quelques bons documents sont d'ores et déjà disponibles (résultats du programme d'aménagement urbain; matériau

de la Fédération de lutte contre la pollution de l'eau). Il faudrait distribuer le rapport du groupe de travail et rendre accessibles les leçons tirées des études de cas.

Il faut mettre au point une liste d'autres documents de référence appropriés aux pays en développement et compléter les modules de formation du programme actuel du PNUE.

Il faudrait travailler plus tard à la prévention de la pollution et à la restauration des couches aquifères en recourant à des solutions bon marché. L'Association internationale pour la qualité de l'eau se chargera de faire avancer cette question dans le cadre de son groupe de spécialistes sur la restauration de l'environnement.

### 5. Conséquences des recommandations pour les rôles spécifiques selon le sexe

La gestion locale des ressources en eau et la qualité de l'eau (sous-bassins) ont des conséquences pour les rôles spécifiques selon le sexe, compte tenu de la pollution éventuelle provenant de l'irrigation, de petites entreprises et du déboisement.

### 6. Conséquences en matière de sensibilisation

Les campagnes de sensibilisation mondiales et nationales comprennent des messages importants :

- L'évacuation des eaux usées peut réduire sensiblement la valeur et les utilisations potentielles des eaux réceptrices.
- «Les problèmes écologiques d'aujourd'hui seront des problèmes économiques de demain» : cherté des mesures palliatives.

### 7. Conséquences pour d'autres groupes de travail du Conseil

*Assainissement* : problème de la pollution des couches aquifères peu profondes, notamment dans les zones urbaines.

*Petits Etats insulaires* : nécessité d'envisager les problèmes particuliers de ces pays.

## OPTIONS INSTITUTIONNELLES ET GESTIONNAIRES

Le rapport du groupe de travail du Conseil sur les options institutionnelles et gestionnaires a été présenté par M. Frank Harvelt, du PNUE.

Les conclusions du groupe de travail ont été les suivantes :

### 1. Actualisation

Analysant le rapport du groupe de travail, les participants à la séance ont estimé qu'il aurait été utile d'inclure des vues permettant de mieux comparer les questions. Il faudrait accorder davantage d'attention à la gestion des entreprises du secteur public réformé.



Il faudrait distinguer entre sources ponctuelles et systèmes de conduites d'eau, de sorte que le rapport soit applicable aux services urbains et ruraux. Il serait bénéfique de centrer l'attention sur les stimulations, les règles et les normes des différentes options, et de poursuivre activement les options d'assainissement.

## 2. Obstacles au succès

Les contraintes qui entravent la mise en oeuvre réelle des options institutionnelles et gestionnaires comprennent les points suivants :

- Réglementation.
- Volonté politique de modifier les services d'approvisionnement en eau et d'assainissement.
- Bureaucratie.
- Contraintes environnementales et économiques.
- Programmes d'ajustement structurel.
- Carence de la demande d'assainissement.
- La décentralisation exige l'éducation de la communauté.

## 3. Le groupe de travail doit-il se maintenir ?

Les participants ont recommandé le maintien du groupe de travail car la poursuite du dialogue sera bénéfique. L'étude postérieure de la décentralisation fera partie du dialogue en cours. Les travaux ont donné naissance à un réseau de gens informés, dont un groupe de travail sur la mise en valeur des ressources humaines. Il faut maintenir une liaison avec le groupe de travail sur les options institutionnelles et gestionnaires, travailler davantage sur la réglementation, tandis que les instances d'informations doivent être accessibles aux pays souhaitant une aide en matière d'options institutionnelles et gestionnaires.

## 4. Instruments disponibles

- L'ouvrage *Gestions urbaines de l'eau*, de Dominique Lorrain.
- Le rapport du groupe de travail, en particulier le tableau *Options et éléments*.

## 5. Recommandations adoptées

### A. Par le Conseil

Que le Conseil envisage la création d'un groupe de travail sur la gestion de la demande en eau.

### B. Par les membres du Conseil, à titre individuel ou collectif

- Que le dialogue se poursuive en vue d'affiner les options, dont le rôle des secteurs public et privé, la décentralisation, les réformes du droit et des réglementations, l'autonomie et la responsabilité.
- Que soient intensifiés les efforts de mise en valeur des ressources humaines, dont l'éducation et la formation.
- Que d'autres groupes de travail se penchent sur la question de l'assainissement, dont les égouts.

- Que les organes du secteur privé et les ONG continuent de financer des programmes d'eau et d'assainissement en zone péri-urbaine. Une initiative secteur privé/ONG pourrait peut-être contribuer à la création d'un fonds d'investissement pour l'eau communautaire.

## 6. Conséquences en matière de sensibilisation

L'ensemble des conclusions du groupe de travail sur la mise en valeur des ressources humaines, sur la gestion de la demande en eau et sur l'éducation en vue de créer une demande en matière d'assainissement sont pertinentes pour les programmes de sensibilisation.

### GESTION DE LA DEMANDE EN EAU ET CONSERVATION DE L'EAU

*La gestion de la demande en eau et la conservation de l'eau faisait partie du mandat du groupe de travail sur les options institutionnelles et gestionnaires. Compte tenu de l'importance attachée à ce point, une séance à part lui a été consacrée à la Barbade, avec les conclusions suivantes qui ont été introduites à la séance consacrée aux options institutionnelles et gestionnaires :*

### 1. Actualisation

Les participants à la séance sont convenus du fait que les expériences de Singapour et d'Israël devraient être utilisées comme des modèles de programmes éventuels de gestion de la demande. Un autre exemple en est le travail effectué en Méditerranée, comme cela se passe au Maroc où la planification est à l'ordre du jour.

Il convient de mettre au point un programme de conscientisation de pair avec un programme de gestion de la demande. Tout programme de gestion de la demande doit absolument reconnaître la valeur véritable de l'eau. Il faut qu'on comprenne clairement que l'eau n'est plus une ressource gratuite, et que la plupart des pays en développement ont besoin d'investissements considérables dans le secteur Exploitation et maintenance.

D'autres points importants méritent d'être signalés :

- Les centres urbains engendrent de fortes demandes (par habitant et au total).
- En matière de recouvrement des coûts, l'accent est mis sur la demande urbaine au détriment de la demande rurale et de l'irrigation.
- La question de l'équité doit être prise en considération.
- Les utilisations industrielles de l'eau sont plus polluantes que les utilisations agricoles.

### 2. Obstacles au succès

Les contraintes au progrès comprennent :

- Les problèmes culturels des sociétés radionnelles, où l'eau est considérée comme un don des dieux et où toute tentative d'en contrôler l'utilisation se heurte à une résistance.

- Des subventions dans d'autres secteurs exercent des pressions sur l'eau. Ainsi, les subventions à l'agriculture n'encouragent pas la conservation de l'eau d'irrigation.
- Les organismes donateurs ne devraient soutenir que les projets vraiment durables, et non seulement ceux qui sont politiquement opportuns.
- Les hommes politiques doivent reconnaître qu'il y aura toujours une concurrence en matière d'eau et que l'approvisionnement en eau et l'utilisation de celle-ci doivent donc faire l'objet d'une gestion adéquate.
- L'étalement des villes et ses effets sur la gestion de la demande.
- Quels sont les bénéfices tangibles et intangibles de l'utilisation de l'eau ? Il est difficile de donner une idée du coût réel de l'eau quand les agences de soutien extérieures sont trop disposées à supporter un approvisionnement gratuit.
- Les subventions, notamment pour l'utilisation des eaux souterraines, dépendent du climat politique, des élections, etc.
- Les communautés rurales ne fonctionnent pas selon un critère commercial, mais doivent toutefois accepter de payer l'eau, ce qui exige une mutation culturelle.
- Les déshérités ne seront pas en mesure de concurrencer les industries.
- Il faut fixer le coût de l'eau compte tenu de ses conséquences sur l'utilisation des terres et sur les récoltes.
- Il faut séparer développement et environnement, notamment à travers le Fonds mondial pour la protection de l'environnement (GEF).
- Les programmes de sécurité alimentaire stimulent une agriculture écologiquement non viable.

### **3. Instruments disponibles**

Un instrument spécial est requis pour surmonter les résistances culturelles au contrôle de l'utilisation de l'eau dans les sociétés traditionnelles. Les options de recyclage et de réutilisation en agriculture peuvent servir à réduire la consommation dans le secteur agricole.

D'autres mécanismes peuvent contribuer à stimuler une meilleure économie d'eau. Par exemple :

- Paiement de l'utilisateur.
- Installation de compteurs permettant de mesurer l'utilisation de l'eau à des fins agricoles.
- Education scolaire et familiale relative à la gestion de la demande.

- Programmes de conscientisation en complément de la mise en œuvre de la gestion de la demande.
- Aménagement du territoire tenant compte des industries, etc.
- Planification en vue des pénuries prévisibles provoquées par les croissances démographique et économique.

### **4. Recommandations adoptées**

- Que le groupe de travail définisse les bénéfices réels de la gestion de la demande. En tire-t-on tout ce qu'il est possible d'en tirer ?
- Que le rapport présenté par le groupe soit accepté.
- Que les stratégies de gestion de la demande et de la conservation soit adoptées par étape.
- Que soit mis au point et promulgué un code de l'eau qui en réglemente les usages dans différents secteurs.
- Que la planification démographique soit considérée comme un facteur clef de la gestion de la demande.

### **5. Conséquences des recommandations pour les rôles spécifiques selon le sexe**

Etant donné que les femmes sont les distributrices et les principaux usagers de l'eau au foyer, elles doivent participer de façon constructive à tout programme de gestion de la demande et de conservation de l'eau. Les femmes ont été des bonnes expertes en gestion de la demande dans les zones où ces ressources sont rares.

### **6. Conséquences en matière de sensibilisation**

- Les donateurs ne devraient pas soutenir des projets non viables écologiquement.
- Les hommes politiques devraient être sensibilisés (formés) non seulement aux coûts des projets, mais à d'autres conséquences.

### **7. Conséquences pour d'autres groupes de travail du Conseil**

Le groupe sur l'exploitation et la maintenance doit inclure la gestion de la demande dans ses centres d'intérêt. Le groupe sur les options institutionnelles et gestionnaires doit reconnaître que ses instruments se superposent à ceux du groupe Exploitation et maintenance. La gestion de la demande a aussi des conséquences pour la lutte contre la pollution de l'eau, dont le niveau est influencé par les stratégies mises en place.

## 2. EXAMEN DES RAPPORTS ÉMANANT DES ACTIVITÉS PRESCRITES

Six séances de travail ont discuté des rapports et des résumés émanant des groupes de travail créés au départ à Oslo en 1991 et dont le Forum mondial de Rabat avait prescrit le maintien. Le travail de ces groupes a été présenté sous forme de résumé à la séance plénière consacrée au Programme d'action de Rabat et a été amplifié par les coordonnateurs de groupe. Là encore, le but des séances de travail était de fournir des orientations au Conseil ou au groupe, ou aux deux à la fois, en vue d'activités de suivi éventuelles.

### SERVICES DESTINÉS AUX COUCHES URBAINES PAUVRES

Le rapport de l'activité prescrite par le Conseil concernant les services destinés aux couches urbaines pauvres a été présenté par M. Ivo Imparato, du CNUEH (Habitat). Les conclusions de la séance de travail ont été les suivantes :

#### 1. Actualisation

Les participants de la séance ont proposé des modifications de forme au rapport et fait des suggestions à introduire dans le programme de travail du réseau d'institutions concernant les services destinés aux couches urbaines pauvres :

- A la section III du résumé du groupe de travail, ajouter une phrase concernant les rôles différents des hommes et des femmes dont il faudrait tenir compte lors de la mise en oeuvre de projets.
- Le réseau devrait envisager les questions de la pauvreté urbaine dans une perspective plus large et incluant les activités d'intégration sociale et de production de revenus.
- Il faut, à tous les niveaux des agences, assurer une meilleure communication entre les professionnels de l'eau et de l'assainissement et ceux des questions urbaines.

#### 2. Obstacles au succès

Parmi les facteurs influençant le progrès, il faut signaler que le réseau ne touche pas vraiment les municipalités, les services publics de distribution et l'ingénierie professionnelle. Le réseau dépend trop de financement extérieur et doit chercher des moyens d'élargir ses assises. Il existe aussi une résistance notable aux changements de la part des autorités locales et des services publics de distribution de l'eau.

#### 3. Le réseau doit-il se maintenir ?

Les participants ont largement été d'accord que le réseau devrait se maintenir comme activité prescrite par le Conseil.

#### 4. Instruments disponibles

Un certain nombre d'instruments sont disponibles par suite du travail du réseau d'institutions et de son prédécesseur, le groupe de travail sur l'urbanisation, notamment :

- Le rapport du groupe de travail sur l'urbanisation adopté à Rabat.
- Une liste de documents disponible à la Banque d'information sous forme de bibliographie.

Des liens avec l'Internet par l'intermédiaire de l'initiative WENDY contribueront à divulguer et à promouvoir la gestion du réseau.

#### 5. Recommandations approuvées

##### A. Par le Conseil, dans le cadre du Programme d'action de la Barbade

- Chercher un financement permettant de traduire les documents du groupe de travail.
- Mettre en place des projets-pilotes en appliquant les principes dégagés par les groupes de travail. Ces projets devraient faire l'objet d'un suivi et d'un rapport au Conseil concernant les leçons à en tirer.
- Renforcer les efforts de sensibilisation. Mettre en place un mécanisme pour faire connaître le travail réalisé par le réseau en vue de toucher une plus large audience.
- Tenir compte de la recommandation de la Conférence de Beijing et du Sommet mondial pour le développement social (Copenhague) et la mettre en oeuvre.
- Toucher des sociétés d'ingénierie et des associations de distribution telles que ASCE, AIDIS, CAPRE, CARILAC, etc.
- Promouvoir des groupes de travail régionaux en identifiant des institutions d'accueil dans chaque région, avec un «petit» appui financier d'agences de soutien extérieures.
- Mettre en place un mécanisme permettant d'influencer les membres d'autres groupes de travail.

##### B. Par les membres du Conseil, à titre individuel ou collectif

Les organisations suivantes ont exprimé leur volonté d'accueillir un groupe de travail :

AFRIQUE

CREPA (Centre régional pour l'eau potable et l'assainissement).

AMÉRIQUE DU SUD

REDES (Réseau latino-américain de chercheurs des questions urbaines).

ANDESAPA (Association andine des distributeurs d'eau).

DIAGONAL (ONG brésilienne travaillant dans les services de base destinés aux couches urbaines pauvres).

AMÉRIQUE CENTRALE RREA-AC (Réseau régional d'eau et d'assainissement).

Il faudrait faire en sorte de s'appuyer sur des institutions et des organismes pour lancer des réseaux régionaux.

## 6. Conséquences en matière de sensibilisation

Le réseau s'est concentré à ce jour sur la mise au point de concepts et de matériaux d'information destinés aux spécialistes. Dans la prochaine étape, il doit renforcer sensiblement ses efforts de sensibilisation envers les décideurs et les professionnels de l'eau qui ne sont pas des spécialistes des questions urbaines. Ceci implique : a) une meilleure divulgation des matériaux d'information; b) des ressources financières.

Les réseaux régionaux proposés pouvant être aussi un bon véhicule des campagnes de sensibilisation, il est donc crucial de faire les efforts et de trouver les ressources nécessaires pour les lancer.

## 7. Conséquences pour les autres groupes de travail du Conseil

Le réseau devrait choisir des membres qui rejoindraient d'autres groupes de travail en vue d'en accroître l'intérêt pour les questions urbaines.

## 8. Divers

Décision a été prise que les organismes suivants rejoignent le groupe central du réseau :

UNICEF : Section des services urbains de base.

WRC : Commission sud-africaine de recherche sur l'eau.

IRC : Centre international de l'eau et de l'assainissement.

## EXPLOITATION ET MAINTENANCE

Le rapport concernant l'activité prescrite d'Exploitation et de maintenance (E&M) a été présenté par M. José Hueb, de l'OMS. Les conclusions de la séance de travail ont été les suivantes :

### 1. Actualisation

Les participants ont été d'avis qu'il fallait faire davantage en matière d'exploitation et de maintenance à l'échelle de la communauté rurale.

### 2. Obstacles au succès

Les contraintes qui pourraient entraver la mise en oeuvre des recommandations comprennent :

- Absence de mécanisme de divulgation des instruments.
- Les pays en développement estiment difficile de standardiser l'exploitation et la maintenance à cause de leur dépendance envers les donateurs, dont chacun a des vues et des politiques différentes (y compris en matière d'E&M).
- Les instruments ne sont devenus disponibles que tout récemment ou sont sur le point de l'être et n'ont pas encore été introduits sur le terrain. La plupart des participants à la séance ne les ont toujours pas reçus.

## 3. Instruments disponibles/Instruments requis

Tous les instruments apparaissant dans le rapport intégral et dans le résumé des travaux du groupe sont pertinents. Il a été demandé au groupe d'entamer les recherches requises pour préparer :

- Des principes directeurs concernant la gestion de sociétés holding en vue de contrôler l'efficacité des entrepreneurs privés du secteur E&M.
- Des principes directeurs d'E&M dans le secteur rural sous gestion privée.
- Un guide pour la préparation de manuels d'E&M destinés aux directeurs et aux membres de services publics de distribution.
- Des modules de formation relatifs à l'équipement et des principes directeurs pour la mise au point de modules de formation relatifs à l'équipement d'E&M, aux systèmes de stockage de pièces détachées, etc.
- Des guides d'E&M concernant les égouts, l'assainissement et le drainage.

## 4. Recommandations approuvées en vue d'une action future

Les participants à la séance ont recommandé que le mandat du groupe de travail soit prorogé et que celui-ci travaille de cts suivants :

- Stimuler l'utilisation d'instruments au niveau des pays par le biais d'ateliers nationaux et régionaux, ainsi que d'une formation passant par des institutions de formation locales.
- Assurer la rétroaction requise à partir des activités de façon à pouvoir actualiser les instruments mis au point par le groupe d'E&M; élaboration de nouveaux instruments (cf. toutefois la liste ci-dessus).
- Stimuler une communication bilatérale entre le groupe E&M et les membres du Conseil, y compris par la participation du groupe aux réunions.
- Renforcer la gestion du réseau en en accroissant le nombre de membres, en publiant des bulletins, en poursuivant la gestion de réseau électronique et en établissant des relations entre bailleurs de fonds et emprunteurs en E&M, et ce en utilisant les instruments.

## **5. Conséquences des recommandations pour les rôles spécifiques selon le sexe**

Un ou deux représentants du groupe de travail sur les rôles spécifiques selon le sexe devraient faire partie du groupe d'exploitation et de maintenance.

## **6. Conséquences en matière de sensibilisation**

Les messages à inclure dans les programmes de sensibilisation mondiaux et nationaux comprennent :

- L'E&M devrait avoir la priorité dans les blocs d'investissements.
- Le Conseil devrait faciliter la promotion des outils d'E&M.

## **7. Conséquences pour d'autres groupes de travail du Conseil**

Il devrait exister, et c'est là un principe important, davantage de liaison avec les autres groupes de travail, en particulier avec *Options institutionnelles et gestionnaires, Assainissement, Lutte contre la pollution de l'eau et Rôles spécifiques selon le sexe*. La communication devrait passer par des réunions annuelles des coordonnateurs de groupe, par une participation des membres à plus d'un groupe de travail et par des échanges périodiques de rapports d'activité.

## **RECHERCHE APPLIQUÉE (GARNET)**

Le rapport sur l'activité prescrite concernant le GARNET a été présenté par M. Andrew Cotton, du Centre de l'eau, de l'ingénierie et du développement (WEDC). Les conclusions de la séance de travail ont été les suivantes :

### **1. Actualisation**

La région latino-américaine et caribéenne étant négligée dans le GARNET, il faut faire en sorte d'y remédier. Le rythme des enquêtes a énormément augmenté à partir des connections avec l'Internet.

### **2. Obstacles au succès**

L'absence de décentralisation au sein du GARNET en limite les activités; par ailleurs, le fait qu'il ne fonctionne qu'en anglais en exclut d'importantes régions géographiques.

### **3. Le groupe de travail doit-il se maintenir ?**

Les participants à la séance ont estimé que le GARNET devrait se maintenir comme activité prescrite par le Conseil, en agissant pour réduire les contraintes susmentionnées. Personne ne s'est opposé à ce que le WEDC reste le coordonnateur général du réseau.

### **4. Instruments disponibles**

L'utilisation croissante de la communication électronique (dont l'Internet/WENDY) offre de grandes potentialités dans ce domaine. Le format actuel du bulletin est satisfaisant, mais il faudrait en augmenter la périodicité (il a été suggéré trois bulletins par an); le groupe consultatif devrait examiner cette possibilité.

## **5. Recommandations approuvées**

Le Conseil devrait prolonger le mandat du WEDC et chercher activement des fonds pour maintenir le GARNET au moins à son niveau actuel. Les membres devraient identifier des centres de réseau régionaux, en coopération avec le coordonnateur.

## **6. Conséquences en matière de sensibilisation**

Les participants ont recommandé la publication d'un dépliant qui expliquerait les objectifs, le fonctionnement et l'organisation du GARNET et qui stimulerait la gestion de réseau à partir de celui-ci. Il faut aussi mettre l'accent sur les relations avec d'autres activités en réseau dans le secteur.

## **7. Conséquences pour d'autres groupes de travail du Conseil**

Les coordonnateurs des groupes de travail devraient faire en sorte que les questions et les résultats ayant à voir avec la recherche soit notifiés au coordonnateur du GARNET. Ils devraient se réunir périodiquement pour discuter des questions intersectorielles offrant un intérêt commun.

## **8. Divers**

Le coordonnateur devrait, dans le cadre du mandat du GARNET, cerner des besoins concrets et exigeant une action et un financement à part (par exemple, faire en sorte que la recherche sur les brevets soit incluse dans la base de données) et les soumettre au secrétariat. Le GARNET devrait s'adresser plus largement à des sources d'informations affines (par exemple, des bases de données en dehors du secteur de l'eau et des bases de données sur la recherche appliquée nationale).

## **DES CHANGEMENTS EN BIEN : PHILOSOPHIE ET APPROCHE**

*Le thème objet de la discussion a inclus tant le rapport sur l'activité prescrite concernant la communication et l'information que des communications sur la réunion ministérielle tenue en Hollande et d'autres importantes réunions mondiales ayant influencé les idées dans ce domaine.*

Les communications ont été faites par M. Ger Ardon, de la Direction générale pour la coopération des Pays-Bas (DGIS), et M. Hans van Damme, de l'IRC. Les conclusions de la séance de travail ont été les suivantes :

### **1. Points essentiels des communications**

Pour en assurer l'incidence réelle et la durée, la **programmation fondée sur la communauté**, dans le cadre d'une communication bilatérale, doit faire partie de tous les programmes. Il faut d'abord faire en sorte que tant des programmes que les communautés soient en mesure d'analyser les problèmes dans une perspective individu/communauté, de maîtriser les obstacles, de promouvoir les changements et de mobiliser tous les acteurs en jeu.

C'est dans ce but qu'ont été mis au point des méthodes et des instruments de terrain qui peuvent être coordonnés et entrepris à l'échelle requise en assurant une formation, en les développant et en les testant dans des projets pilotes, et en documentant les résultats. Cette méthodologie est appliquée actuellement en Ouganda (HIV), au Pakistan (Environnement), dans l'Inde du Sud (Initiative eau potable) et, ce qui est encore plus significatif pour le Conseil de concertation, dans le programme-pilote UNICEF/IRC en Guinée-Bissau.

Selon le ministre João Cardoso, «les échelons gouvernementaux les plus élevés se sont engagés à mettre au point de nouvelles approches en matière de communication et de programmation parmi les communautés et chez les planificateurs, les agents d'exécution et les agents de diffusion... Ce programme vise à engendrer des changements de comportement à tous les niveaux.»

L'objectif n'est pas de remplacer les programmes en cours, mais de contribuer à une meilleure efficacité des activités déjà engagées. Par le passé, des programmes avaient incité les communautés aux changements, mais non les organisations qui commandent le secteur. Actuellement, la maîtrise collective des programmes conduit à des changements plus rapides chez les deux partenaires et à une plus grande participation. Des stratégies d'information, d'éducation et de communication judicieuses sont cruciales pour assurer une participation qui stimule l'initiative personnelle, conduise à une meilleure utilisation des ressources et justifie par conséquent des ressources supplémentaires de la part des agences de soutien.

## 2. Obstacles au succès

Bien que les leaders et les donateurs du secteur comprennent généralement que l'information, l'éducation et la communication favorisent une meilleure programmation, les applications locales se sont heurtées à des difficultés de conception et de mise en oeuvre, car des planificateurs et des exécutants de formation traditionnelle ont du mal à contrôler et à stimuler des stratégies de communication à base populaire. De plus, les pays ne disposent pas de cadres dûment formés, et ceux qui existent exigent des orientations claires et davantage d'expérience opérationnelle.

## 3. Outils disponibles

Le résumé du groupe de travail sur l'information, l'éducation et la communication décrit une large gamme d'outils, dont des brochures, des prospectus, des études de cas, et les expériences partagées périodiquement d'un réseau de soixante membres. Le document commun UNICEF/IRC intitulé *Amélioration de la programmation par la communication, la mobilisation et la participation* a été largement distribué et a un impact sensible sur les approches de programmation.

## 4. Liens avec d'autres groupes de travail du Conseil

L'approche multisectorielle adoptée à Rio et renforcée à Noordwijk exige qu'on renouvelle les modalités de concertation au niveau des pays, en incluant les communautés, les organisations de la société civile et les ONG en partenariat avec les organismes du secteur. Une communication efficace est nécessaire pour garantir la concertation recherchée. Compte tenu du fait que les femmes

jouent le rôle principal dans l'hygiène du foyer et l'approvisionnement en eau, la concertation permet de maximiser leur engagement aux premiers stades de développement des projets et a donc un impact sensible sur les rôles spécifiques selon le sexe. Le renforcement des capacités en matière de communication et d'information exige aussi des liens étroits avec les groupes de travail et les activités prescrites ayant à voir avec l'exploitation et la maintenance, les options institutionnelles et gestionnaires et les services destinés aux couches urbaines pauvres.

## 5. Conséquences en matière de sensibilisation

L'une des questions les plus importantes et les plus difficiles auxquelles se heurte le Conseil de concertation est celui de la sensibilisation en matière d'approvisionnement en eau et d'assainissement. La programmation, qui repose largement au départ sur l'information, l'éducation et la communication et sur une perspective de gestion communautaire, peut beaucoup faire pour promouvoir le dialogue entre gouvernement et communautés. A cet égard, les messages de sensibilisation peuvent aller dans les deux sens, enrichissant chaque partie. Des conférences et des consultations régionales et sous-régionales fournissent des occasions de sensibilisation aux niveaux national et local.

## 6. Recommandations au Conseil et à ses membres

La séance a recommandé au Conseil de proroger le mandat du groupe de travail sur l'information, l'éducation et la communication et à celui-ci de travailler en contact étroit avec le secrétariat, de stimuler et d'entreprendre un certain nombre d'activités décisives aux échelons régional, sous-régional et national :

- Surveiller l'application de la méthodologie de programmation dans davantage de situations concrètes et en contrôler et diffuser les résultats. Les instruments seront appliqués, testés et affinés, et les résultats utilisés dans des campagnes de sensibilisation ultérieures.
- Aider à mettre au point un tableau/répertoire des principes d'information, d'éducation et de communication en vue d'évaluer rapidement l'application des méthodologies dans ce domaine et les résultats atteints.
- Assurer la diffusion à travers d'autres groupes de travail (aller-retour) en vue d'entraîner une synergie grâce à laquelle les nouvelles approches s'enrichiront mutuellement.
- Entériner les recommandations de l'activité prescrite concernant la communication et l'information, plaider en leur faveur, et aider à convaincre les donateurs que des stratégies judicieuses d'information, d'éducation et de communication sont des conditions requises pour assurer l'efficacité et le maintien des projets.

D'autres agences devraient reprendre les conceptions de l'UNICEF et inscrire la communication et la modification des comportements dans leurs principes directeurs et leur

stratégies. A l'échelle nationale, le succès de la quasi-totalité des nouvelles approches proposées par les différents groupes du Conseil de concertation dépend d'un changement d'attitude, et celui-ci ne sera assuré à tous les niveaux que par une communication accrue.

## 7. Recommandations générales

Les organismes peuvent, en appliquant des stratégies d'information, d'éducation et de communication judicieuses, contribuer à élever les niveaux d'assainissement, ce qui aura des effets bénéfiques sur la santé, l'environnement et le développement social. Il faut améliorer la recherche sociale, dont les niveaux sont encore bas, notamment en appliquant et en améliorant les stratégies d'information, d'éducation et de communication, leurs méthodes, leurs instruments et leur évaluation.

### RÔLES SPÉCIFIQUES SELON LE SEXE

Outre la discussion du rapport sur l'activité prescrite concernant les rôles spécifiques selon le sexe et celle du second *Sourcebook*, cette séance de travail a été informée des conclusions des autres groupes de travail sur les rôles spécifiques selon le sexe.

Le rapport de l'activité prescrite concernant les rôles spécifiques selon le sexe a été présenté par M<sup>me</sup> Wendy Wakeman, du Programme PNUD/Banque mondiale d'approvisionnement en eau et d'assainissement. Les conclusions de la séance de travail ont été les suivantes :

#### 1. Actualisation

Les réactions de plusieurs organismes et collègues sur le premier *Sourcebook for Gender Issues* au niveau des projets dans le secteur Approvisionnement en eau et assainissement ont été positives, notamment quant à son utilité en matière de planification, de surveillance et d'évaluation.

A une demande de réactions sur le second *Sourcebook for Gender Issues* au niveau politique, un certain nombre d'organismes ont accepté de répondre d'ici à la fin de janvier 1996.

La majorité s'est montrée favorable à la mise en place d'un réseau qui viserait à collecter et à divulguer des informations sur les rôles spécifiques selon le sexe, sur la formation, sur les réunions et sur les publications. L'utilisation du réseau pour partager des expériences et des enseignements, notamment par le biais d'exemples concrets, a suscité un intérêt particulier.

Il a été suggéré que le Programme PNUD/Banque mondiale pour la promotion du rôle des femmes dans l'approvisionnement en eau et l'assainissement (PROWWESS) prenne l'initiative d'organiser le réseau, avec le concours de l'IRC. La tâche initiale du réseau serait la publication d'un bulletin contenant des informations de base et pratiques. Des articles pourraient être aussi ajoutés à d'autres bulletins pour toucher un public plus large.

Il a été fait référence au besoin d'information sur des conseils qui permettraient de sensibiliser de jeunes villageois à l'approvisionnement en eau et à l'assainissement. Ainsi qu'à

l'accès des ONG locales à l'information concernant des expériences sur les rôles spécifiques selon le sexe dans des projets de diverses régions.

L'une des questions soulignées durant la discussion a été l'«éducation des filles». Les femmes devant toujours plus participer comme professionnelles à l'approvisionnement en eau et à l'assainissement, il a été suggéré de créer des occasions pour que les femmes puissent faire carrière en dehors de ce secteur. L'initiative lancée au Botswana par le SIDA en vue de créer cette occasion par l'éducation a été citée en exemple. D'autres exemples ont aussi été mentionnés; l'éducation à la conservation de l'eau a été considérée comme essentielle.

Il a aussi été considéré utile que des membres du groupe de travail sur les rôles spécifiques selon le sexe participent à d'autres groupes de travail.

#### 2. Obstacles au succès

- Les participants ont estimé que tant que le *Sourcebook* ne sera pas traduit en d'autres langues, les organismes locaux ne pourront pas le vérifier sur le terrain.
- La question du «sexe» est mal interprétée et souvent considérée comme ne concernant que les femmes. Le «sexe» inclut les hommes et les femmes, de sorte qu'il faut sensibiliser ceux-ci aux questions de l'approvisionnement en eau et de l'assainissement en particulier, et leur en faire saisir l'importance. Cette mauvaise interprétation est aussi apparue dans les conséquences spécifiques en provenance des séances des autres groupes de travail.

#### 3. Le groupe de travail doit-il se maintenir ?

La séance a recommandé la poursuite de l'activité prescrite, avec trois tâches essentielles :

- Etablir un réseau pour collecter et divulguer les informations et les expériences sur les rôles spécifiques selon le sexe.
- Se pencher sur la question de l'équité en éducation, notamment en vue de faciliter l'entrée des femmes dans le secteur à titre de professionnelles.
- Organiser des campagnes de sensibilisation, à commencer par un prospectus d'une page sur la signification du «sexe» et des principes clairs.

#### 4. Instruments disponibles

- Les *sourcebooks* du PROWWESS du PNUD/BM (qui contiennent une liste de référence à d'autres instruments disponibles).
- Les modules de formation de l'Institut international de recherche et de formation pour la promotion de la femme (INSTRAW).
- Abstract Journal.

#### 5. Recommandations approuvées

- La question des rôles spécifiques selon le sexe concernant l'ensemble du travail dans ce secteur, le Conseil devrait faire en sorte que tous les groupes de travail comptent des membres familiarisés avec cette question.

- Tous les groupes de travail du Conseil doivent tenir compte des recommandations pertinentes de la Conférence de Beijing sur les femmes et le développement.
- Le Conseil devrait encourager les gouvernements à donner toute l'importance requise à la protection de l'eau et au rôle que les femmes peuvent jouer à cet égard.

## 6. Conséquences en matière de sensibilisation

Il faut mieux faire comprendre la question des rôles spécifiques selon le sexe, car les messages ne passent pas, étant entendu, toutefois, qu'il s'agit là d'un processus.

## 7. Evaluation des conséquences en provenance d'autres groupes de travail du Conseil

Les conséquences concernant les rôles spécifiques selon le sexe en provenance des autres séances n'ont pas été considérées comme allant au fond de la question. Ceci a été probablement dû, en partie, au peu de temps dévolu aux discussions. Mais cela semble toutefois indiquer une mauvaise compréhension des questions des rôles spécifiques selon le sexe (cf. Section 2 : *Obstacles au succès*).

### CONCERTATION AU NIVEAU DES PAYS ET STRATÉGIES NATIONALES DANS LE SECTEUR

*Bien que le groupe de travail sur la Concertation au niveau de pays constitué à Oslo ne soit pas maintenu après Rabat, il a été estimé que de récentes expériences nationales pourraient être utiles au Conseil.*

Les communications ont été faites par MM. George Nhunama (Zimbabwe), Patrick Kahangire (Ouganda) et Gourisankar Ghosh (UNICEF).

## 1. Points centraux des communications

### Communication de M. George Nhunama

L'expérience du Zimbabwe en ce qui concerne la concertation au niveau des pays (CNP) en appui au programme rural d'approvisionnement en eau et d'assainissement offre les leçons suivantes :

- Un modèle structurel de partenariat, porteur d'équité car permettant un accès plus rapide aux services d'approvisionnement en eau et d'assainissement.
- Un processus par étape qui est allé de la définition du programme au cadre politique, aux stratégies de mise en oeuvre et à la définition des activités et des acteurs; des niveaux bien définis d'interaction entre les partenaires, et une structure de concertation allant du niveau national aux communautés bénéficiaires.
- Une ligne de communication et un courant d'information définis à tous les niveaux.

- Deux ans d'expérience ont démontré à quel point une concertation au niveau national pouvait promouvoir la satisfaction de la communauté, faciliter la participation des ONG et clarifier le rôle des celles-ci et des donateurs, aider à cerner les besoins plus rapidement, entraîner un soutien politique à chaque niveau et contribuer à la coordination entre un grand nombre de ministères concernés afin d'assurer une meilleure intégration, un service plus efficace et le transfert de connaissances aux niveaux du village et de la communauté.
- L'expérience de concertation au niveau national peut être partagée au niveau régional : l'effet de vague en a été démontré à des réunions régionales au Zimbabwe et en Ouganda.

### Communication de M. Patrick Kahangire

La concertation au niveau des pays reflétée à la réunion d'Ouganda a indiqué ce qui suit :

- La plupart des pays de la région sont en train de formuler des politiques d'approvisionnement en eau et d'assainissement.
- La mise en place de ces politiques s'avère difficile pour beaucoup. L'engagement dans ce secteur peut souffrir quand les acteurs redoutent de perdre le pouvoir que leur confèrent leurs mandats.
- La concertation au niveau des pays peut faciliter ce processus.
- Il faut dégager un consensus lors de la formulation des programmes, adapter les projets en cours au cadre politique et renforcer ou créer la prise de conscience des besoins et des défis relatifs à l'approvisionnement en eau et à l'assainissement.

La concertation au niveau des pays est importante dans la région pour les raisons suivantes :

- De nombreux pays n'ont pas de cadres requis pour prendre des mesures.
- De nombreux acteurs nationaux et extérieurs attestent de l'importance d'apprendre des expériences des autres.
- Des changements dans la politique officielle vis-à-vis des programmes d'entraînement de la demande exigent le concours de l'expérience collective.
- La dépendance envers les donateurs et les ONG dans la formulation de projets doit être réduite.
- Les stratégies doivent être mises en commun pour en renforcer la portée.

La réunion d'Entebbe a aidé à mieux faire comprendre les principes de base qui étaient en jeu (l'eau en tant que gestion d'un bien social à l'échelle communautaire). La prochaine étape consiste à documenter à travers des études de cas la façon dont ces principes peuvent progresser. La concertation au niveau des pays, tant nationale que régionale, est vitale pour accélérer la mise en place des prestations de services. Le processus devra se poursuivre au troisième atelier régional sur la concertation au niveau des pays, qui est prévu au Malawi. La réunion d'Entebbe a mis au point des indicateurs pour aider à évaluer la concertation au niveau des pays.



### **Communication de M. Gourisankar Ghosh**

- Il faut faire en sorte de renforcer les mécanismes de concertation au sein des systèmes de gouvernement, ainsi qu'entre les gouvernements et les autres partenaires (ONG, donateurs, institutions).
- Les réseaux régionaux en Amérique latine et en Asie devraient tirer profit de l'expérience africaine et être consolidés ou mis en place.

### **DISCUSSION**

Les intervenants ont fait part d'expériences de CNP au Bangladesh, en Amérique centrale, en Inde et aux Philippines. En Amérique centrale, à l'instar du Zimbabwe, le processus a débuté au niveau communautaire, plutôt qu'au niveau gouvernemental. En Inde, le gouvernement a créé un organisme autonome qui concerne les ONG et leur alloue des fonds. De récents événements politiques ont rendu ces organes élus obligatoires au niveau de département et de village : ainsi, 250 000 organes de ce genre seront chargés de l'exploitation et de la maintenance en matière d'approvisionnement en eau et d'assainissement. Les conséquences en matière de CNP sont échelonnées.

De nombreux participants ont signalé les rôles que jouent les ONG en matière de CNP. La question s'est posée de savoir si le modèle zimbabwéen s'appliquait seulement aux programmes assistés par des ONG et des donateurs, ou s'il pouvait s'appliquer aux principaux efforts du gouvernement. Des participants ont demandé la mise au point de critères qui permettent d'utiliser plus efficacement les ONG en matière de concertation, notamment quand il s'agit d'agence extérieures non permanentes. Quelqu'un a signalé que les programmes des ONG et ceux du gouvernement devaient continuer de se différencier.

L'expérience du Zimbabwe a été évoquée pour souligner que les ONG étaient pleinement intégrées aux programmes nationaux, et que leur rôle avait été précisé. Les relations avaient évolué au fil des années, et la confiance s'était instaurée après beaucoup d'obstacles initiaux.

### **2. Actions recommandées**

- Les initiatives en cours en matière de CNP devaient être encouragées et soutenues, et étendues aux niveaux régional et international.
- Des initiatives continentales avait conduit l'Afrique à se pencher sur les expériences asiatiques et latino-américaines. Cette mise en commun d'expériences requiert le concours d'agences extérieures. Le Conseil devrait explorer cette nécessité de concert avec l'UNICEF ou avec d'autres institutions, ou avec les deux ensemble.
- L'institutionnalisation de la CNP par le biais d'associations régionales (on a signalé la SAARC en Asie du Sud, et l'OUA en Afrique) lui assurerait un soutien politique.
- L'extension de la CNP régionale et internationale exige qu'on mette clairement l'accent sur les questions prioritaires que le Conseil pourrait aider à articuler. Ceci assurerait la continuité avec les efforts passés.

- Des efforts spéciaux doivent être consentis pour toucher les pays lusophones.
- De nombreuses préoccupations en matière de CNP concernent les rôles, les contraintes et les attentes des ONG. Des expériences telles que celles du Zimbabwe devraient être dûment documentées et diffusées à travers des études de cas.
- Les efforts de CNP prouvent l'importance de développer des compétences en matière de communication, de mobilisation et de sensibilisation à plusieurs niveaux à la fois. Il faut donc mettre en valeur en priorité des ressources humaines possédant ces compétences.
- Dans les pays où plusieurs institutions sont concernées par l'approvisionnement en eau et l'assainissement, il faut créer des principes directeurs permettant de sélectionner celles qui seraient à même de diriger efficacement la CNP. Des ateliers nationaux permettraient peut-être de garantir cette direction efficace.
- La CNP exige des fonds. Où trouver les financements pour soutenir cet effort ? Le rôle du Conseil est-il d'exercer des pression sur les agences de soutien dans ce but ?

### **3. Conséquences des recommandations sur les rôles spécifiques selon le sexe**

Il faut contrôler, par le biais de la CNP, la participation des femmes au développement des politiques dans le secteur, à la conception, à la mise en oeuvre et à la surveillance des programmes. Des systèmes de rétroaction doivent être instaurés et renforcés.

### **4. Conséquences en matière de sensibilisation**

La CNP est importante pour les raisons suivantes :

- Elle est un moyen de réunir l'ensemble des intéressés et des partenaires concernés par l'approvisionnement en eau et l'assainissement.
- Elle est un forum permettant de régler de nombreux différends qui pourraient entraver les résultats sur le terrain.
- Elle traduit la tentative de modifier le rôle des gouvernements pour en faire non plus des fournisseurs, mais des promoteurs.
- Elle est la raison d'être de groupes de travail.

### **5. Conséquences pour d'autres groupes de travail du Conseil**

Il existe des liens avec les groupes sur la décentralisation, les options institutionnelles et gestionnaires, les ONG, l'assainissement, l'exploitation et la maintenance, les couches urbaines pauvres et les rôles spécifiques selon le sexe.

### 3. NOUVELLES QUESTIONS

La série de séances de travail ci-après concerne de nouvelles questions qui n'avaient pas fait l'objet à ce jour de groupes de travail ou d'activités prescrites par le Conseil, mais qui ont été identifiées durant la préparation du Forum de la Barbade comme devant être analysées par le Conseil. Les discussions se sont fondées sur des communications en séances plénières (des documents liminaires dans les deux premiers cas).

#### CONTRAINTES DÉMOGRAPHIQUES

La question a été présentée dans un document liminaire par le professeur Malin Falkenmark (document disponible au secrétariat du Conseil). Les conclusions de la séance de travail ont été les suivantes :

##### 1. Résumé de la situation actuelle

La croissance démographique a annulé l'oeuvre engagée en matière d'approvisionnement en eau et d'assainissement. La croissance de mégacités accroît la demande dans ce domaine et les services ont du mal à y répondre. Les coûts des projets d'approvisionnement en eau et d'assainissement augmentent rapidement. L'alimentation des mégacités provoque un déséquilibre dans les modèles de distribution d'eau nationaux et régionaux.

##### 2. Obstacles au succès

- La migration continuelle mais évitable des zones rurales aux zones urbaines, aboutissant à la prolifération de taudis et à une qualité de la vie médiocre.
- Une absence de planification intégrale des bassins.
- Pas d'action réelle pour augmenter les services en prévision des besoins de la population, de l'industrie et de l'agriculture.
- Négligence des besoins relatifs des différents secteurs utilisant l'eau, ce qui provoque la pollution et la dégradation de l'environnement.

##### 3. Actions recommandées

- Relier la planification de l'approvisionnement en eau et de l'assainissement à des plans d'action plus larges relatifs aux bassins.
- Renforcer la prise de conscience à tous les niveaux en vue d'optimiser l'utilisation des ressources en eau, par exemple par le recyclage en amont et en aval, la réutilisation, la prévention de la pollution, etc.
- Planifier les installations d'approvisionnement en eau et d'assainissement destinées à la population prévue dans les vingt à vingt-cinq prochaines années, tout en s'efforçant de la limiter.
- Concéder des subventions et des stimulants aux secteurs les plus pauvres et les plus démunis de la société en vue de la mise en place d'installations d'approvisionnement en eau et d'assainissement.

- Contrôler la migration campagne-ville en fournissant de meilleures conditions de travail et de services dans les zones rurales et aux alentours.
- Concorder les efforts pour contrôler la croissance démographique par une planification efficace, compte tenu de la limitation des ressources naturelles.

##### 4. Conséquences en matière de sensibilisation

Les programmes de sensibilisation mondiaux et nationaux devraient viser ce qui suit :

- Mieux faire prendre conscience de l'importance vitale du cycle de l'eau pour les besoins humains.
- Promouvoir des options permettant d'adopter des mesures de régulation absolue du mouvement de la population.
- Encourager la réduction de la migration des zones rurales aux zones urbaines.
- Promouvoir les avantages sanitaires et éviter la pollution.

##### 5. Conséquences pour d'autres groupes de travail du Conseil

La gestion intégrale des bassins, ainsi que le recyclage et la réutilisation de l'eau sont considérés essentiels dans les petits Etats insulaires.

#### PETITS ETATS INSULAIRES

La question a été présentée dans un document liminaire par M. Arthur Archer (document disponible au secrétariat du Conseil). Les conclusions de la séance de travail ont été les suivantes :

##### 1. Résumé de la situation actuelle

Les petits Etats insulaires ont en commun une série de problèmes :

- Leurs ressources sont fragiles, limitées et vulnérables.
- Ils ne disposent pas de recherches directement applicables.
- Ils n'ont pas accès à l'information et aux compétences appropriées.
- La technologie disponible n'est généralement pas applicable.

##### 2. Obstacles au succès

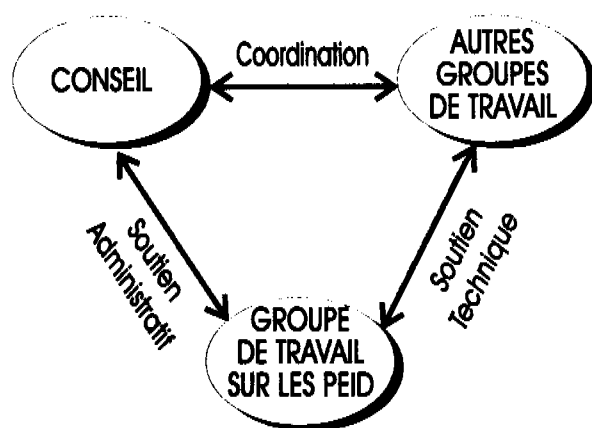
Les contraintes qui peuvent entraver le progrès sont les suivantes :

- Des stratégies de formation inappropriées.

- Un accès limité à l'information.
- L'atomisation, qui ne leur permet pas de se faire entendre dans le monde et les empêche de s'aider soi-même.
- Absence de planification intégrale dans le secteur.
- Divergences d'attitude entre la communauté et les instances politiques.

### 3. Actions recommandées

Les participants à la séance de travail ont recommandé au Conseil de créer un groupe de travail sur les petits Etats insulaires en développement (PEID), structuré autour d'un groupe central et de réseau de contacts. Le mandat du groupe serait d'organiser une base de données concernant les informations pertinentes et les contacts dans ce domaine, d'organiser des rapports de travail appropriés et de mettre au point un programme prioritaire.



Le nouveau groupe devra nouer des relations de travail avec le réseau en projet sur les rôles spécifiques selon le sexe, et le Conseil devra encourager d'autres groupes de travail à aborder les questions des petites îles ayant à voir avec leur domaine spécifique et à nouer des liens avec le groupe PEID.

## AFRIQUE

La question a été introduite en séance plénière par M. Dennis Warner, de l'OMS. Les conclusions de la séance de travail ont été les suivantes :

### 1. Base d'action

L'Afrique a des besoins spéciaux d'approvisionnement en eau et d'assainissement, du fait des maigres investissements qui y sont consacrés, d'une couverture de services inadéquate et d'une pauvre maintenance des installations. Les problèmes communs de pauvreté, de santé déficiente et de carence de possibilités économiques dans les pays africains sont souvent associés à une eau potable insalubre et à un assainissement inadéquat.

Les sociétés africaines consentent de grands efforts pour améliorer la qualité de la vie de leurs membres, mais se heurtent souvent à de graves problèmes économiques,

environnementaux ou politiques. Plusieurs initiatives régionales en cours visent à améliorer les niveaux des services d'approvisionnement en eau et d'assainissement en Afrique, dont l'Initiative spéciale pour l'Afrique, demandée récemment par le secrétaire général des Nations Unies.

Le Conseil de concertation pour l'approvisionnement en eau et l'assainissement (le Conseil) est en mesure, au sein de ses membres et au sein des organisations avec lesquelles il travaille, d'exercer une influence sur les orientations et les progrès de l'approvisionnement en eau et de l'assainissement en Afrique.

Le Conseil peut et doit donc agir, grâce à la participation active et à l'influence de ses membres, pour accroître les rythmes de développement durable de l'approvisionnement en eau et de l'assainissement en Afrique. Ce développement, s'il va de pair avec des approches participantes en vue d'une action communautaire, contribue à soulager la pauvreté, favorise une distribution équitable des rôles selon le sexe et stimule la formation de dirigeants locaux.

### 2. Actions recommandées par le Conseil

#### 1. Créer un groupe de travail sur le développement de l'approvisionnement en eau et de l'assainissement en Afrique

La première tâche du groupe de travail devrait consister à définir son mandat : questions pertinentes, domaines d'action, membres et méthodes de fonctionnement. Les questions et domaines ci-après sont donnés à titre d'exemple pour illustrer l'éventail potentiel d'actions que le groupe de travail devrait envisager :

1. Examiner les modalités de sensibilisation potentielles dont le Conseil disposerait pour développer l'approvisionnement en eau et l'assainissement en Afrique.
2. Identifier les principaux problèmes découlant de la planification, de la mise en oeuvre et de l'exploitation des projets gouvernementaux d'approvisionnement en eau et d'assainissement en Afrique.
3. Examiner les initiatives de développement régionales et sous-régionales en cours en Afrique en matière d'approvisionnement en eau et d'assainissement.
4. Examiner les modalités de coopération existant en Afrique entre gouvernements, agences de développement extérieures, ONG, communautés et secteur privé.
5. Identifier les contraintes entravant une coordination efficace des donateurs en Afrique.
6. Suggérer les façons dont le Conseil pourrait soutenir les initiatives régionales et sous-régionales d'approvisionnement en eau et d'assainissement.
7. Recommander au Conseil :
  - (a) des modalités de sensibilisation appropriées concernant les besoins africains d'approvisionnement en eau et d'assainissement.

(b) des modalités de coopération appropriées entre les gouvernements nationaux, les agences de développement extérieures, les ONG et le secteur privé.

(c) des actions permettant d'améliorer la coordination des donateurs en Afrique.

(d) des stratégies et des méthodes opérationnelles permettant de renforcer les principales initiatives régionales en Afrique, de mieux les adapter aux besoins des pays et de favoriser une meilleure concertation entre elles.

8. S'agissant des activités susmentionnées, identifier les ressources disponibles qui pourraient provenir des groupes de travail déjà existants, des membres actuels, et du grand nombre de principes directeurs, d'instruments et de modèles de développement mis au point par le Conseil ces dernières années.

## **II. Inviter des représentants des principales initiatives régionales africaines à participer au groupe de travail**

Ces initiatives comprennent, sans s'y borner, l'Initiative lusophone du Conseil, le Comité d'orientation régionale, AFRICA 2000, l'Initiative de Dakar UNICEF/OUA, le programme PNUD/Banque mondiale d'approvisionnement en eau et d'assainissement, les programmes d'action nationaux, le Consortium de renforcement des capacités pour un partenariat dans les services de distribution d'eau, et plusieurs programmes régionaux d'agences de soutien bilatéral et d'ONG.

## **III. Créer de fortes relations de travail avec l'Initiative spéciale pour l'Afrique du secrétaire général des Nations Unies**

Ces relations pourraient se nouer de la façon suivante :

1. Que le président du Conseil offre un soutien direct au secrétaire général des Nations Unies dans le cadre de cette Initiative spéciale pour l'Afrique; et
2. Que le groupe de travail serve à maintenir des contacts étroits avec l'Initiative spéciale pour l'Afrique.

## **IV. Préparer sans retard la première réunion du groupe de travail**

Comme indiqué ci-dessus, la réunion devrait servir au groupe de travail à définir son mandat, étant étendu qu'il peut compter sur le soutien total du Conseil, ainsi que les intérêts et l'influence de ses membres. Il serait recommandable que la réunion se tienne en Afrique et qu'un large éventail d'intérêts africains y soient invités. Il serait aussi souhaitable que l'OMS et l'UNICEF aident à organiser la réunion.

## **DÉCENTRALISATION**

L'analyse de cette question a pris la forme d'une table ronde.

### **1. Points essentiels de la discussion**

Les communications ont porté sur la décentralisation au Mexique, au Zimbabwe (documents disponibles) et au Ghana.

- Il a été conclu de l'exemple du Mexique que, pour assurer une décentralisation efficace, les municipalités devraient avoir les moyens de gérer et de contrôler effectivement les services d'approvisionnement en eau et en assainissement.
- Les efforts de décentralisation au Zimbabwe ont débuté après l'indépendance en 1980 et suivi différentes étapes. Il a d'abord été créé un environnement propice, qui a ensuite été consolidé par la création d'un cadre légal et de différentes stratégies, dont la mise en oeuvre est enfin passée par des activités pilotes. Ce processus a permis d'apprendre beaucoup de choses.
- Au Ghana, la décentralisation est soutenue par un cadre légal, des initiatives régionales, la création d'assemblées départementales et des plans régionaux, des ONG régionales et le secteur privé. Les défis à relever sont, entre autres, les suivants : des ressources inadéquates; pas de volonté politique; manque de conviction de la part des fonctionnaires qui mettent en oeuvre ces politiques; un faible partenariat à l'échelle locale au sein des organisations féminines.
- Au cours de la discussion, les participants ont noté que la décentralisation faisait partie intégrante d'une gestion effective du secteur.

### **2. Conséquences pour les rôles spécifiques selon le sexe**

La décentralisation inclut entre autres des partenariats à l'échelle locale. Ceci peut comprendre souvent le travail auprès des organisations féminines. Dans ce domaine et dans d'autres, les femmes sont un facteur important de la décentralisation.

### **3. Divers. Questions essentielles de la décentralisation**

La décentralisation a été reconnue comme une question extrêmement complexe qui ne prête pas en soi à des activités de promotion générale. Ce concept s'imbrique dans de nombreuses autres questions institutionnelles et gestionnaires, dont la comptabilité, la privatisation et la gestion communautaire.

Les participants ont pris note à la fois des avantages et des problèmes. Les facteurs positifs ont été notés comme suit : propriété et contrôle locaux; transparence; comptabilité; liens avec les autorités traditionnelles; et soutien au droit des communautés à l'information. Les problèmes sont les suivants : peu de capacités de gestion locale; carence de ressources pour soutenir la décentralisation; et des

compétences et une volonté limitées du gouvernement central d'entreprendre une décentralisation administrative sur le plan financier.

## EUROPE CENTRALE ET DE L'EST ET COMMUNAUTÉ D'ÉTATS INDÉPENDANTS (CEI)

La question a été introduite sous forme d'une communication en séance plénière par M. Helmut Weidel, d'Autriche. Les conclusions de la séance de travail ont été les suivantes :

### 1. Points essentiels de la communication

Les pays d'Europe centrale et de l'Est et ceux de la CEI traversent une étape de changements fondamentaux (d'ordre politique, social, économique, juridique et institutionnel) qui engendre d'énormes problèmes pour le développement du secteur.

Les questions principales à mettre en relief sont les suivantes :

- Privatisation et décentralisation.
- Modifications du cadre juridique.
- Ressources financières et capacité de planification.
- Dégradation de l'environnement.

Les principaux instruments de mise en oeuvre dans ces domaines sont les suivants : introduction de structures tarifaires et de systèmes de comptabilité; développement institutionnel par le renforcement des capacités et une formation; et gestion intégrale des ressources en eau.

### 2. Actions recommandées

La séance a recommandé d'établir un groupe de liaison sur l'Europe centrale et de l'Est et sur la CEI. L'approbation de ce groupe par le Conseil pourrait en faciliter le travail.

Ce groupe devrait :

- Organiser une conférence régionale (qui n'a pu se concrétiser plus tôt faute de fonds).
- Inventorier les meilleures pratiques de changements dans le secteur afin de les présenter sous une forme négociable.
- Assurer une représentation adéquate des pays d'Europe centrale et de l'Est et de ceux de la CEI au sein des groupes de travail du Conseil, dont les programmes doivent dûment refléter les besoins.

### 3. Conséquences en matière de sensibilisation

Les pays d'Europe centrale et de l'Est et ceux de la CEI sont encore des facteurs inconnus. Le Conseil est considéré comme la tribune adéquate pour leur apporter son expérience, tandis que ceux-ci peuvent offrir leurs sources d'information, leurs expériences et leurs compétences techniques aux membres du Conseil.

### 4. Conséquences pour d'autres groupes de travail du Conseil

Les activités du Conseil ci-après présentent un intérêt particulier pour les pays d'Europe centrale et de l'Est et ceux de la CEI :

- Options institutionnelles et gestionnaires.
- Décentralisation.
- Concertation au niveau des pays.
- Exploitation et maintenance.
- Lutte contre la pollution de l'eau.
- Information et communication.

Les pays d'Europe centrale et de l'Est et ceux de la CEI devraient être dûment représentés au sein de ces groupes et équipes de travail.

### 5. Divers

Le programme de travail du Conseil est en mesure de mieux cibler les pays d'Europe centrale et de l'Est et ceux de la CEI et de mieux en traduire les besoins. Le travail réalisé à ce jour est digne d'éloges, mais reste insuffisant. Le programme concerne quatorze des vingt-six pays cibles; il doit s'attacher aux pays restants, ainsi qu'aux programmes régionaux (tels que les programmes pour le bassin du Danube, et de la mer Baltique, de la mer Noire et la mer d'Aral). Le bon travail doit donc être poursuivi. Les organismes qui pourraient souhaiter entreprendre des activités de suivi ou fournir des informations et des ressources, ou les deux choses à la fois, sont :

- Banque asiatique de développement (BAfD).
- Banque européenne d'investissement (BEI).
- Banque européenne pour la reconstruction et le développement (BERD).
- IRC.
- Les bureaux régionaux de l'OMS (Europe et Asie).
- PHARE-TACIS de l'Union européenne.

## PROGRAMME DE SUIVI CONJOINT

La question a été introduite sous forme d'une communication en séance plénière par M. Dennis Warner, de l'OMS. Les conclusions de la séance de travail ont été les suivantes :

### 1. Points essentiels de la communication

En matière du programme de suivi conjoint, il existe une bonne expérience en Amérique latine où le concept de suivi a été accepté, ce qui a conduit à une concertation régionale. Des instruments informatiques ont été mis au point et sont sans cesse actualisés.

Le logiciel est loin toutefois d'être parfait et doit être amélioré. Les données sont généralement disponibles, mais

il est difficile d'obtenir des données fiables pour la comptabilité financière.

Compte tenu de la faiblesse des politiques gouvernementales, il est parfois difficile de déterminer les paramètres à évaluer, d'autant qu'aucun organisme gouvernemental n'est chargé de collecter et d'évaluer les données. Quand des organismes acquièrent des collections de données extérieures, ils doivent s'assurer de disposer du temps suffisant pour parachever le travail.

Il n'a pas été recommandé de former un groupe de travail sur le programme de suivi conjoint.

## **2. Actions recommandées**

### **Au Conseil :**

Plaider auprès de tous les organismes afin qu'ils appuient le programme de suivi conjoint et qu'ils inscrivent le suivi aux ordres du jour de toutes les réunions régionales et autres. Le Conseil devrait demander que les données soient présentées tous les deux ans.

### **Aux membres du Conseil**

Mobiliser tous les systèmes de collecte de données existant au niveau communautaire et en créer et en soutenir de nouveaux si besoin était. Les organismes doivent fournir un soutien humain et financier accru et l'UNICEF/OMS doit redoubler d'efforts pour assurer la viabilité et le succès du programme de suivi conjoint.

Chacun doit appuyer le programme de suivi conjoint en vue d'accélérer les résultats. L'ensemble des organismes et des ONG doivent reconnaître les avantages découlant d'un programme de suivi conjoint solide et efficace et inclure le suivi dans le développement de leurs programmes.

La centralisation des données en assurera l'actualisation. Les organismes devraient oeuvrer de concert pour créer ou soutenir un suivi à l'échelle communautaire et des banques de données centralisées.

Il faut inclure la question des rôles spécifique selon le sexe dans le logiciel de suivi.

## **3. Conséquences des recommandations pour les rôles spécifiques selon le sexe**

Les femmes doivent être stimulées à agir comme collectrices de données et un soutien ultérieur devrait leur être fourni pour les aider à évaluer les données et à les utiliser pour améliorer leur vie, leur santé et leur bien-être.

## **4. Conséquences en matière de sensibilisation**

Les gouvernements devraient lancer et développer une politique claire en matière de suivi et d'éducation, de collecte de données et de développement de systèmes. C'est là le point central à l'ordre du jour en matière de sensibilisation.

La politique gouvernementale établie doit veiller à assurer une bonne concertation entre les organismes publics.

## **RÔLE DE LA COMMUNAUTÉ ET DES ONG**

La question a été introduite sous forme d'une communication en séance plénière par MM. Paul Peter, du SDC, et Willem Ankersmit, de la DGIS. Elle a été élargie par M. Marc Lammerink, de l'IRC, à une double séance de travail. Les conclusions des deux séances ont été les suivantes :

### **1. Points essentiels de la communication**

Le fait que les ONG travaillent près des communautés et des usagers a un avantage comparé en matière de sensibilisation, de mobilisation et de participation de la communauté, d'investissement des usagers dans les installations d'approvisionnement en eau et d'assainissement, de solutions aux programmes d'ajustement sectoriel, de gestion de réseau et de constitutions d'alliances.

Six projets de gestion communautaire coordonnés par une équipe DGIS/IRC prouvent la diversité des expériences dans les régions rurales et urbaines, les difficultés et les questions relatives à la carence de prise de pouvoir collective locale, à la sous-estimation des capacités locales, au manque d'expérience en matière de planification, d'exploitation et de maintenance, et en matière de suivi. Il faut mettre l'accent sur la recherche d'une action participante dans la gestion communautaire, en définissant différentes étapes. Des leçons ont d'ores et déjà été tirées des résultats préliminaires et ont à voir avec les points suivants : portée du binôme contradictoire participation/gestion; partenariat à long terme et se modifiant; rôle des agences de soutien et répétition des expériences.

### **2. Actions recommandées**

La séance de travail a recommandé la création d'un groupe de travail sur la *gestion communautaire et les partenariats avec la société civile*, qui aurait pour mandat de présenter au Conseil de concertation les meilleures pratiques de gestion communautaire, en vue de modifier les politiques des gouvernements et des agences de soutien extérieures et de créer un environnement propice à cette gestion communautaire. Le mandat de ce groupe de travail comprendrait les volets suivants :

- Faciliter l'apprentissage des leçons concrètes de ces pratiques et expériences, promouvoir le rôle des différents acteurs et leur engagement dans les prises de décision politique à tous les niveaux.
- Assurer que le renforcement des capacités inclut la participation effective de la communauté et des approches méthodologiques axées sur celle-ci.
- Mettre en relief le développement et l'engagement des structures institutionnelles de base en vue d'une gestion durable de l'eau.
- Identifier les expériences efficaces de mobilisation communautaire des ressources humaines, matérielles et financières.
- Souligner les effets d'ensemble de ces approches sur la planification, l'exploitation et la mobilisation des ressources dans le secteur eau.

- Faire en sorte d'intégrer les conclusions de la gestion communautaire et les expériences découlant de leurs applications dans d'autres groupes de travail et activités prescrites par le Conseil.
- Création de liens entre les organisations non gouvernementales, les organisations de recherche et les gouvernements en vue de contribuer au développement des approches communautaires dans le secteur eau.
- Divulguer largement, par les moyens appropriés, ces meilleures pratiques de gestion communautaire et de stratégies de soutien.

Le Secrétariat international de l'eau a accepté d'agir comme animateur du groupe de travail et de commencer à oeuvrer avec le secrétariat du Conseil et un groupe central à représentation géographique, féminine et sectorielle, pour concrétiser ce mandat.

## PAGE INTÉRIEURE CONCERNANT L'APPROVISIONNEMENT EN EAU ET L'ASSAINISSEMENT SUR L'INTERNET

Cette question a été introduite en séance plénière par M. Ivo Imparato, du Centre des Nations Unies pour les établissements humains (CNUEH-Habitat), et amplifiée en séance de travail par MM. Stephen Parker, de l'IRC, et Peter Odendaal, de la Commission de recherche sur l'eau, d'Afrique du Sud.

### 1. Points essentiels de la communication

Les récents progrès en matière de réseau électronique par l'intermédiaire de l'Internet ont ouvert de nouvelles possibilités d'échanges d'informations entre institutions et professionnels du secteur approvisionnement en eau et assainissement. Or, l'information relative à ce secteur sur l'Internet est encore rare et difficile à trouver. L'Association internationale pour la qualité de l'eau (IAWQ) et la Commission sud-africaine sur la recherche en eau ont accepté en 1995 de soutenir le groupe de recherche sur la pollution de l'Université du Natal (Durban), par la création d'une «autoroute de l'information» sous forme d'une page intérieure sur l'Internet, qui sera connue sous l'intitulé provisoire de Réseau de services en matière d'approvisionnement en eau et d'assainissement de l'environnement au profit des besoins des pays en développement (WENDY, dont l'intitulé a ensuite été modifié comme *INTERWATER*).

Les principales fonctions du WENDY (*INTERWATER*) sont les suivantes :

- Fournir des orientations et des conseils aux usagers sur les sources d'information.
- Fournir un dispositif efficace pour la diffusion d'informations.
- Fournir des canaux effectifs de communications électroniques mondiales.

- Promouvoir et proposer des projets-pilotes destinés à équiper des institutions sélectionnées dans les pays en développement en vue de fournir et d'obtenir des informations à travers le WENDY (*INTERWATER*) et d'autres canaux.

Les bénéfices potentiels pour le Conseil de concertation sont, entre autres, les suivants :

- L'Internet permet à chacun d'obtenir des informations en plusieurs exemplaires.
- L'Internet peut aider les groupes de travail à partager l'information à des coûts minimes.

### 2. Actions recommandées

*Au Conseil de concertation :*

- Accepter le WENDY comme une activité prescrite.
- Mettre au point une stratégie de diffusion dont le WENDY ferait partie intégrante.
- Confier le WENDY au groupe de travail sur l'information et la communication (IRC).
- Faire en sorte que le WENDY devienne à la longue une activité permanente du Conseil.
- Faire en sorte que tous les groupes de travail puissent utiliser le WENDY et en tirer profit comme un réseau efficace.
- Commencer par les rapports du Forum de la Barbade.

*Aux agences de soutien extérieures :*

- Envisager un renforcement des capacités de financement et faciliter ainsi la liaison des agences des pays en développement à l'Internet, dont :
  - Formation en matière de matériel informatique.
  - Renforcement des fournisseurs de services gratuits pour diminuer les coûts d'accès à l'Internet et au WENDY.
  - Supporter les efforts dans d'autres secteurs.

*Au WENDY (*INTERWATER*) :*

- Mettre au point des tuyaux permettant à des usagers éventuels de joindre l'Internet au meilleur marché possible.
- Mettre au point des instructions sur la façon de renforcer des fournisseurs gratuits.

### 3. Partenaires éventuels

On suppose que beaucoup de gens souhaiteront participer au WENDY (*INTERWATER*). La séance de travail a identifié les partenaires potentiels suivants : le SKAT, le GARNET, le NETWAS (Nairobi), le CREPA (Ouagadougou), le CEPIS, le SANDEC, l'Institut méditerranéen de l'eau, le TECHWARE, l'Association caribéenne de l'eau et des eaux usées, le CERT.

## 4. SÉANCES D'INFORMATION

Deux séances d'information ont été organisées par les principales agences du secteur (le Programme PNUD-Banque mondiale d'approvisionnement en eau et d'assainissement, et l'UNICEF) en vue de faire partager des expériences et des leçons aux membres du Conseil.

### PROJETS RURAUX À GRANDE ÉCHELLE D'APPROVISIONNEMENT EN EAU ET D'ASSAINISSEMENT

La question a été présentée par MM. Brian Grover et Bob Boydell, du Programme PNUD-Banque mondiale d'approvisionnement en eau et d'assainissement.

#### 1. Points essentiels de la communication

Les expériences tirées de 20 projets ruraux à grande échelle d'approvisionnement en eau et d'assainissement permettent de dégager les principes et règles importants ci-après dans la conception d'un projet :

- Gestion au niveau approprié le plus bas.
- Envisager l'eau comme un bien économique et prendre en compte sa valeur économique pour les usagers, les coûts de fourniture des services et les prix.
- Conception de projets adaptables qui tablent sur une assimilation des connaissances.
- Etablissement et renforcement de règles et de procédures organisationnelles.
- Règles de la participation aux coûts, en vue de promouvoir le sens de la propriété, de réduire les subventions publiques, de garantir une exploitation et une maintenance efficaces, et prise en compte des coûts de capital, des dépenses ordinaires et des coûts de remplacement (contributions soit en espèces, soit en nature, soit les deux à la fois).
- Les règles doivent être établies en fonction des niveaux de services et des conditions de participation requises.
- Les mécanismes de rétroaction en matière de suivi et d'évaluation sont vitaux.

#### 2. Actions recommandées

Les membres du Conseil sont encouragés à :

- Continuer le procès d'apprentissage, notamment en le stimulant par le renforcement des capacités d'apprentissage à travers la formation et la mise en valeur de ressources humaines.
- Partager les expériences à l'échelon national (au sein des Etats, des départements, etc.) et aux niveaux régional et mondial.
- Etablir des réseaux informels de personnes intéressées, avec pour centre d'activité le programme PNUD-banque mondiale d'approvisionnement en eau et d'assainissement.

#### 3. Conséquences en matière de sensibilisation

Des programmes de sensibilisation mondiaux et nationaux devraient comprendre les messages cruciaux suivants : l'eau est un bien économique; les conceptions des projets doivent être adaptables; le succès dépend de ce que les projets contiennent des règles claires et transparentes.

#### 4. Autres points de discussion

La séance de travail a souligné que les nouvelles conceptions de secteur devraient provenir des pays eux-mêmes. Elle a indiqué qu'il peut être malaisé de passer des anciennes règles aux nouvelles, et que l'approche économique recommandée devait inclure forcément une dimension sociale.

#### 5. Conséquences pour d'autres groupes de travail du Conseil

Les participants à la séance de travail ont estimé que les principes ayant découlé de la discussion devaient faire partie des approches développées par le groupe de travail sur les options institutionnelles et gestionnaires et par chaque groupe de travail discutant de la gestion de la demande en eau. Les considérations relatives aux rôles spécifiques selon le sexe devraient être envisagées comme une question intermédiaire qui recoupe tous les principes visés à la section 1.

### STRATÉGIES DE L'UNICEF EN MATIÈRE D'APPROVISIONNEMENT EN EAU ET D'ASSAINISSEMENT

M. Gourisankar Ghosh, de l'UNICEF, a décrit l'évolution des nouvelles stratégies de l'institution en matière d'approvisionnement en eau et d'assainissement.

#### 1. Points essentiels de la communication

L'exposé a été axé sur les stratégies du programme de l'UNICEF d'approvisionnement en eau et d'assainissement, qui mettent l'accent sur trois points :

- Assainissement et questions sanitaires connexes au niveau des pays.
- Gestion communautaire, et
- Couplage entre les deux premiers points et entre tous les participants actifs au niveau national.

L'intervention des stratégies en matière d'approvisionnement en eau et d'assainissement se situe à un endroit capital : l'interaction primaire. La raison d'être est d'éviter les interactions secondaire et tertiaire et vise en dernière instance à élargir les soins de santé primaires destinés aux enfants et aux femmes.

Les stratégies sont renforcées par la structure de l'UNICEF qui repose sur le niveau national, l'intervention centrale



depuis New York étant très réduite. Au niveau national, le rôle du programme d'approvisionnement en eau et d'assainissement de l'UNICEF est fondamentalement d'assurer une sensibilisation qui soutienne le développement de politiques et la stratégie nationale en matière d'approvisionnement en eau et d'assainissement. Le programme n'alloue pas un financement à cette échelle.

## 2. Principales recommandations

- Il faut assurer une meilleure diffusion de l'information concernant les activités et les politiques de l'UNICEF en matière d'approvisionnement en eau et d'assainissement à l'échelle nationale.
- Il faut lancer des appels pour un travail qui concerne à la fois les régions rurales et les régions péri-urbaines.
- Il faut préciser le rôle de l'UNICEF dans l'assistance en cas d'imprévus et de catastrophes naturelles.

- Il faut endosser le rôle de l'UNICEF en matière de sensibilisation.
- Il faut que des partenaires nationaux s'engagent, de pair avec les bureaux nationaux de l'UNICEF, à réviser les activités et à fixer les priorités.

## 3. Conséquences en matière de sensibilisation

Tout au long de la séance, il a été évident que la clarté de la formulation des politiques nationales d'approvisionnement en eau et d'assainissement revêt une importance capitale si l'on veut obtenir un impact durable dans le secteur, et que, pour y parvenir, le programme de l'UNICEF d'approvisionnement en eau et d'assainissement du milieu a un rôle de sensibilisation important à jouer.

# 5. PARTICIPATION DU CONSEIL À D'AUTRES ORGANISMES

*Deux séances ont été organisées pour permettre aux membres du Conseil d'aider à déterminer la façon dont celui-ci devrait répondre aux invitations émanant d'autres organismes.*

## HABITAT II

Les participants à cette séance de travail ont examiné et amendé un projet de déclaration que le Conseil devrait soumettre au Comité préparatoire de la seconde conférence sur l'habitat qui se tiendra à Istanbul en juin 1996. M. Ivo Imperato, du CNUEH (Habitat), a donné les antécédents de cette conférence. La déclaration qui en est sortie, entérinée par la séance plénière et transmise au secrétariat d'Habitat II par le président, apparaît à l'annexe 2.

## CONSEIL MONDIAL DE L'EAU EN PROJET

M. Ranjith Wirasinha a décrit la participation du Conseil aux réunions ayant à voir avec le projet de Conseil mondial de l'eau. A la séance de travail, Guy Lemoigne, de la Banque mondiale, a fourni les antécédents de ce Conseil en projet et les plans en cours pour le fonder.

### 1. Points essentiels de la proposition

Le Conseil de concertation a été invité à devenir un membre fondateur du Conseil mondial de l'eau et un membre de son Conseil des gouverneurs. Ce Conseil mondial est en train de se mettre en place à l'initiative de l'Association internationale pour les ressources en eau (IWRA). Il cherche à attirer (sur cotisation) des membres institutionnels provenant d'associations professionnelles, d'autorités de bassins fluviaux, de ministères, d'universités, etc., plutôt que des membres individuels.

A la conférence ministérielle de Noordwijk (1994), il a été demandé au Conseil de concertation s'il envisageait d'élargir son mandat et de former un Conseil de l'eau plus ample. Les membres du Conseil présents à Noordwijk (dont le président et le secrétaire exécutif) ont indiqué que cela était peu probable dans un avenir immédiat, même si le Conseil appuyait le concept d'un Conseil de l'eau plus large, et que cela dépendrait de la décision prise au prochain Forum. La Conférence a toutefois encouragé le Conseil de concertation à oeuvrer pour la création d'un organe mondial de l'eau, similaire au Conseil. La nouvelle initiative qui en est issue est de travailler à la création d'un organe mondial de l'eau.

Le secrétaire exécutif a participé aux deux premières réunions de la Commission constitutive internationale établie dans ce but. La forme et la structure proposées pour le Conseil mondial de l'eau n'est pas similaire à celles du Conseil de concertation : elles sont plus formelles, et des questions se posent encore.

Le Partenariat mondial de l'eau (PNUD/Banque mondiale) est différent : il est axé sur la mise en oeuvre (budget de 10 à 100 millions de dollars), alors que le Conseil mondial de l'eau en projet est une initiative «ouverte» avec un secrétariat réduit (budget de 1 à 2 millions de dollars).

### 2. Examen

Les participants ont formulé à la fois un certain nombre d'arguments favorables à l'acceptation du projet et de sérieuses réserves.

Les arguments favorables ont été les suivants :

- Le problème mondial de l'eau potable est réel et devient toujours plus urgent. La crise de l'eau est imminente.

- Pour y faire face, il faut garantir des activités intersectorielles, au sein desquelles le sous-secteur Approvisionnement en eau et assainissement doit coopérer avec les autres usagers de l'eau. Ainsi, la nécessaire réutilisation de l'eau recoupe les autres sous-secteurs. Aucune organisation ne s'occupe à ce jour de l'utilisation intégrale de l'eau ou ne fournit un forum de dialogue entre les usagers, ou des possibilités de sensibilisation.
- De nombreuses tentatives lancées par le passé, aux échelles nationale et internationale, pour que les différents sous-secteurs coopèrent dans l'utilisation de l'eau ont échoué totalement ou en partie. Mais les perspectives sont toutefois telles qu'ils seront forcés de coopérer à l'avenir.
- Le nouveau Conseil est un forum de discussion ouvert à des représentants professionnels des divers sous-secteurs, et ce n'est pas forcément lui qui engagera les actions requises. Les membres participants continueront leurs propres activités. Le Conseil appliquera, dans une certaine mesure, la procédure informelle du Conseil de concertation. Il pourrait être aussi proposé à plus long terme un «traité» formel dont les pays pourraient devenir signataires et qui fournirait des moyens d'action.
- Le Conseil mondial de l'eau sera très probablement installé en 1996, avec ou sans la participation du Conseil de concertation. On suppose que les autres fondateurs y verront un «créneau» et que les donateurs s'intéresseront davantage aux questions générales de l'eau. Il vaut mieux, par conséquent, que le sous-secteur Approvisionnement en eau et assainissement soit représenté dans ce Conseil mondial pour pouvoir l'influencer, faire connaître ses expériences et éviter que quelqu'un d'autre parle en son nom. De fait, les ministres et les organisations de nombreux membres du Conseil de concertation deviendront aussi membres du Conseil mondial de l'eau, car leur mandat dépasse généralement le seul secteur Approvisionnement en eau et assainissement.

Les réserves ont été les suivantes :

- Les statuts du nouveau Conseil stipulent que celui-ci ne doublera pas ce que font d'autres. Il reste toutefois à définir une bonne répartition des tâches. La participation des membres au nouveau Conseil sera formelle, à la différence du Conseil de

concertation, ce qui peut l'empêcher de devenir aussi efficace que celui-ci.

- L'expérience du Conseil de concertation indique qu'il est difficile d'assurer un soutien au niveau national quand tout reste à faire. Le Conseil de concertation y parvient maintenant. Le nouveau Conseil ne risque-t-il pas de devenir probablement une institution bureaucratique inefficace qui ne parviendra pas à assurer une coopération intersectorielle au niveau des pays ?
- Il faut mieux préciser en quoi ce Conseil mondial sera neuf et quelle en sera donc la valeur ajoutée. Il n'est pas encore sûr que le Conseil n'empiètera pas sur des arrangements internationaux et régionaux similaires, ou ne fera pas double usage. Il a été suggéré que des représentants des organisations fondatrices se réunissent pour travailler sur ce point.
- Le Conseil de concertation commence à peine à bien fonctionner. Un nouveau Conseil risque de détourner l'attention (et peut-être aussi le financement) du sous-secteur. De façon générale, un nouveau Conseil mettant l'accent sur la gestion des ressources en eau peut finir par réduire les services d'approvisionnement en eau et d'assainissement prêtés aux couches pauvres.
- Une approche axée sur les ressources en eau s'intéressera probablement peu à l'assainissement, à l'éducation hygiénique, aux déchets solides, etc., qui sont des composantes essentielles du sous-secteur Approvisionnement en eau et assainissement.

Les participants conviennent de l'utilité d'une coordination entre les usagers de l'eau. Par ailleurs, ils ont souligné que si le Conseil de concertation devait participer au Conseil mondial de l'eau, la structure organisationnelle de celui-ci, sa division du travail et son «programme d'administration» devraient encourager le Conseil de concertation à conserver son identité et à poursuivre toutes ses activités.

### 3. Actions recommandées

Le président a estimé que la proposition ne pouvait être reçue en l'état actuel, faute d'un soutien suffisant. La décision fera l'objet d'un examen futur. Les membres du Conseil de concertation seront consultés à une date ultérieure.

## 6. SÉANCES SPÉCIALES

*Le programme prévu pour les séances de travail signalait que des séances spéciales seraient organisées par des membres du Conseil désireux d'aborder des questions cruciales qui surgiraient durant le forum. Deux séances de ce genre ont été ajoutées au programme.*

### L'ASSAINISSEMENT DANS DES SITUATIONS D'URGENCE

Cette question a été proposée en séance plénière par M<sup>me</sup> Bilqis Amin Hoque, du Bangladesh.

#### 1. Résumé des points signalés durant la discussion

Il s'agit d'une question qui doit attirer l'attention autant du Conseil en soi que d'un certain nombre de membres.

A l'instar des calamités naturelles ou des désastres anthropiques, les situations d'urgence devraient inclure celles qui proviennent d'indicateurs sanitaires négatifs.

Le rôle de l'UNICEF est considéré comme crucial, car les parties belligérantes à un conflit acceptent généralement qu'elle a un rôle positif à jouer.

L'un des objectifs pourrait consister à identifier des situations d'urgence potentielles et à préparer des plans d'assistance. Il faudrait examiner la possibilité de préparer un stock de matériels d'urgence, compte tenu des délais éventuels qu'exige l'envoi de secours critiques. Il a été suggéré à cet égard de réviser la politique d'achat de l'UNICEF afin de garantir que ces matériels soient disponibles sans délai dans une situation d'urgence. On a cité des exemples de matériels arrivés seulement après la phase critique, si bien que l'assistance avait largement raté son but.

Il faudrait examiner la participation du secteur privé, dans la mesure où les achats d'agence publiques peuvent aussi prendre du temps. L'utilisation de ressources locales peut permettre de disposer plus rapidement de matériels et offre l'avantage de générer une activité économique en situation d'urgence.

Quand les mesures d'urgence prennent une forme plus permanente ou sont requises à intervalles fréquents, elles devraient faire partie des programmes nationaux.

Même en situations d'urgence, les matériels doivent être standardisés. Des livraisons de différents types et la préparation de matériels et d'équipements sans pièces de rechange adéquates aboutissent à des mélanges techniquement difficiles qui peuvent conduire à une mauvaise utilisation de l'aide ou à un gaspillage.

Les pays devraient préparer des plans opérationnels en cas de situations d'urgence. Des échanges d'informations et de vues sur des mesures d'urgence appropriées seraient très bénéfiques. Il a été suggéré que l'UNICEF serve de centre de liaison et prenne l'initiative de réunir un groupe de membres du Conseil qui discuteraient d'un cadre permettant d'élaborer des plans d'action. Les membres dont la participation à ce groupe a été considérée comme appropriée sont : l'Angola, le Zimbabwe, la Mauritanie, le Mozambique, le Bangladesh, l'Inde, les Philippines, le Water Aid, l'Oxfam, le REDR, l'UNICEF, le HCR et l'OMS.

### INITIATIVES LUSOPHONES

#### 1. Résumé des points signalés durant la discussion

L'Initiative lusophone devrait devenir une activité prescrite par le Conseil de concertation.

Un des pays participants pourrait servir de coordonnateur, selon une rotation de deux ans en coïncidence avec le Forum mondial. L'institution coordonnatrice serait responsable de convoquer les réunions, d'organiser des activités et de promouvoir et de coordonner la recherche de fonds.

Les pays africains de langue portugaise ont commencé à inclure les activités de l'Initiative lusophone dans leurs programmes nationaux respectifs en utilisant dans la mesure du possible les ressources existantes.

Une réunion technique se tiendrait au Brésil pour amorcer l'intégration des pays africains lusophones dans des systèmes d'information documentaires tels que le REPISDICA (OPS).

L'Initiative lusophone exigera l'assistance d'agences de soutien extérieures spécialisées et travaillera en collaboration avec d'autres groupes de travail du Conseil, notamment du nouveau groupe de travail pour l'Afrique.

## 7. CONCLUSIONS ET SUIVI

Une fois présentés les rapports résumés des séances de travail à la séance plénière finale, le président de la commission de programme, M. Klaus Erbel, du GTZ, a présenté les analyses de celle-ci et les propositions d'activités de suivi.

### EFFICACITÉ DU CONSEIL DE CONCERTATION

L'analyse de la Commission comprenait un sondage d'opinion auprès des participants au sujet des quatre premières années de fonctionnement du Conseil.

En général, le Conseil a bien planifié et organisé la discussion des questions essentielles, et la publication des résultats des groupes de travail est bien reçue. En revanche, la rétroaction en direction des membres entre les réunions n'est pas bonne.

Il devrait d'urgence publier la liste de tous les résultats provenant des activités prescrites, laquelle pourrait être facilement actualisée à mesure que les groupes de travail, les activités prescrites et le secrétariat produiraient des documents, des instruments, des vidéos, etc., et ce afin d'élaborer un catalogue périodique, classé par thème.

La Commission a aussi reconnu que les résultats pouvaient avoir fait l'objet de cloisonnements et qu'il fallait aborder plus efficacement certaines questions concernant à la fois de nombreux groupes de travail et de nombreuses activités prescrites. Le Forum de la Barbade a tenté de donner des moyens d'aborder les questions intersectorielles, telles que la *Répartition des rôles selon le sexe* et la *Sensibilisation*, mais il a été estimé nécessaire d'améliorer l'échange d'informations entre les différentes activités d'un Forum mondial à l'autre. *Renforcement des capacités*; *Technologie appropriée*; *Stratégies de diffusion*; *Mise en valeur des ressources humaines* et *Protection de l'environnement* sont des exemples de questions intersectorielles concernant de nombreux groupes.

Les membres du Conseil souhaitent nettement une plus grande régionalisation des activités, et la Commission est d'avis que les réunions et ateliers régionaux organisés par un groupe de travail du Conseil ou par plusieurs seraient très bénéfiques, notamment en permettant d'aborder plus efficacement les questions intersectorielles.

Comme le Conseil de concertation a étendu son influence dans le secteur, les nouveaux participants ont du mal à comprendre les références continues à des activités passées telles que les groupes de travail d'Oslo, les activités prescrites à Rabat, etc. Aussi la Commission a-t-elle recommandé, et les participants à la séance plénière en ont-ils convenu, que toutes les activités des deux prochaines années soient placées dans le cadre du **Programme d'action de la Barbade (PAB)**. Pour des raisons administratives, le PAB comprendra trois grands volets opérationnels : les Groupes de travail parrainés

par le Conseil pour aborder des questions anciennes ou nouvelles et auxquels le secrétariat pourrait fournir un soutien périodique; les Activités prescrites, qu'une agence ou des agences désignées se chargeraient d'organiser, en informant le secrétariat et en participant aux réunions intergroupes consacrées à l'examen des progrès généraux du Programme d'action et des questions intersectorielles; et les Equipesspéciales, qui fourniraient des orientations au secrétariat sur des questions nouvelles à propos desquelles des décisions devraient être prises entre deux forums.

### LE PROGRAMME D'ACTION DE LA BARBADE

Les participants ont fait leurs recommandations de la commission de programme relatives à un total de quatre groupes de travail, de dix activités prescrites et, au départ, de trois équipes spéciales.

#### Groupes de travail

Les quatre questions confiées aux groupes de travail du Conseil sont les suivantes : *Gestion communautaire et partenariats avec la société civile*; *Promotion de l'assainissement*; *Développement de l'approvisionnement en eau et de l'assainissement en Afrique*; et *Gestion de la demande en eau et conservation de l'eau*.

#### GT1 *Gestion communautaire et partenariats avec la société civile*

Proposé par la séance de travail consacrée aux *Rôles de la communauté et des ONG*, ce nouveau groupe de travail se dotera de statuts basés sur le mandat recommandé par cette séance.

Le Secrétariat international de l'eau (Raymond Jost) a accepté d'agir comme directeur et coordonnateur du travail et d'oeuvrer avec le secrétariat du Conseil pour l'établissement d'un groupe central à représentation géographique, féminine et sectorielle. La DGIS a exprimé son intérêt de participer au groupe de travail.

Des liens seront noués avec les activités prescrites suivantes : *Options institutionnelles et gestionnaires et décentralisation*; *Services destinés aux couches urbaines pauvres*; et *Exploitation et maintenance*.

#### GT2 *Promotion de l'assainissement*

Le groupe de travail sur la promotion de l'assainissement constitué à Rabat poursuivra ses travaux, comme cela a été indiqué dans le rapport de la séance de travail consacré à l'*Assainissement*. Son mandat comprendra l'évaluation de la possibilité d'établir des sous-groupes régionaux, et il sera axé sur l'éducation hygiénique. Il devra aussi prêter attention, comme cela a été demandé, à la question de la promotion de l'assainissement urbain.

L'OMS (M<sup>me</sup> Mayling Simpson-Hebert) a accepté de continuer comme coordinatrice, et le SDC fournira un soutien aux activités du groupe de travail.

Des liens seront noués en particulier avec le Réseau pour les services destinés aux couches urbaines pauvres.

### **GT3 Développement de l'approvisionnement en eau et de l'assainissement en Afrique**

La séance de travail sur l'Afrique a fortement établi le bien-fondé de la poursuite de cette activité par un groupe de travail du Conseil de concertation. Le groupe mettra au point ses statuts en s'inspirant des recommandations de la séance de travail et nouera des liens étroits avec les nombreuses initiatives en cours en Afrique, en particulier avec l'Initiative spéciale pour l'Afrique du secrétaire général des Nations Unies. M<sup>me</sup> Ebele Okeke, du Nigéria, servira de coordinatrice du groupe de travail.

L'OMS et l'UNICEF ont accepté d'aider à convoquer une réunion initiale de personnes désireuses de participer au groupe pour l'Afrique, et le Zimbabwe d'analyser la possibilité d'accueillir cette réunion dans les meilleurs délais.

Tout en nouant des liens avec les initiatives d'autres agences, ce groupe de travail recevra des apports de l'activité prescrite concernant les Initiatives lusophones et restera en liaison avec la plupart des groupes de travail et des activités prescrites.

### **GT4 Gestion de la demande en eau et conservation de l'eau**

Le groupe de travail sur les options institutionnelles et gestionnaires a estimé que cette question devrait être suivie par un groupe de travail, et sa recommandation a été entérinée par les séances de travail de la Barbade. La commission de programme a aussi demandé que ce groupe prenne en charge les recommandations ayant découlé des discussions sur les contraintes démographiques.

Le PNUD a accepté d'aider à la mise en place d'un groupe central, tandis que M. Lester Forde, de Trinité-et-Tobago, a été choisi pour assumer le rôle de coordonnateur du groupe de travail.

Des liens seront maintenus en particulier avec les activités prescrites concernant les Options institutionnelles et gestionnaires et la Décentralisation et l'Exploitation et la maintenance.

## **Activités Prescrites**

Les dix questions identifiées comme activités prescrites ont beaucoup à voir avec les séances de travail de la Barbade et leurs mandats sont généralement soulignés dans les rapports des séances.

### **API Petits Etats insulaires en développement (PEID)**

La Banque de développement des Caraïbes a accepté de jouer le rôle dirigeant dans la mise en place d'un groupe central et un réseau de contacts, et M. Peter Cox (Samoa occidentales) agira comme coordonnateur. Il faudra assurer un soutien financier.

Des liens seront noués en particulier avec l'activité prescrite concernant les rôles spécifiques selon le sexe et avec l'équipe spéciale sur les Situations d'urgence. La séance de travail consacrée aux petits États insulaires a aussi demandé au Conseil de faire en sorte que tous les éléments du Programme d'action de la Barbade tiennent compte des conséquences de cette question.

### **AP2 Options institutionnelles et gestionnaires et Décentralisation**

Le PNUD (Frank Hartvelt) a exprimé sa volonté d'aider à assurer le suivi des activités entreprises par le groupe de travail sur les options institutionnelles et gestionnaires établi à Rabat et coordonné par le PNUD.

Il faudra maintenir des liens avec de nombreuses autres activités du Programme d'action de la Barbade, notamment celles relatives à la Gestion communautaire et les partenariats avec la société civile, à la Gestion de la demande en eau et à l'Exploitation et la maintenance.

### **AP3 Exploitation et maintenance**

L'OMS (José Hueb) a accepté de continuer de diriger cette activité, qui s'étendra en réseau, et de promouvoir l'utilisation des instruments déjà disponibles.

Des liens seront noués avec les activités du Programme d'action de la Barbade relatives à la Promotion de l'assainissement, aux Options institutionnelles et gestionnaires et Décentralisation et aux Rôles spécifiques selon le sexe.

### **AP4 Sensibilisation et diffusion**

Cette question intersectorielle a reçu des recommandations de sensibilisation de chacune des séances de travail de la Barbade, notamment de ceux de Des changements en bien : Philosophie et approche et Page intérieure pour l'approvisionnement en eau et l'assainissement sur l'Internet. L'IRC (M. Hans van Damme) a accepté de servir de directeur et coordonnateur de l'activité prescrite. M. Tony Millburn, de l'IAWQ, dirigera une équipe de travail (ET4) sur Diffusion et documentation, et M. Stephen Parker, de l'IRC, une équipe de travail (ET5) sur le WENDY/INTERWATER en tant que partie intégrante de cette activité.

Des liens devront être noués avec toutes les activités du Programme d'action de la Barbade ayant trait à la sensibilisation et à la diffusion, et en particulier avec le GARNET en rapport avec des initiatives sur l'Internet (WENDY/INTERWATER).

### **AP5 Concertation au niveau des pays et stratégies nationales dans le secteur**

La séance de travail de la Barbade a estimé nécessaire de promouvoir la concertation au niveau des pays et d'échanger des expériences à la fois aux échelles régionale et internationale. L'UNICEF (M. Gourisankar Ghosh) a fait état de sa volonté de faciliter la CNP et les stratégies nationale dans le secteur, tandis que le Programme PNUD/Banque mondiale d'approvisionnement en eau et d'assainissement continuera de jouer un rôle actif et de premier plan dans les activités de la CNP.

Des liens sont envisagés avec des activités du PAB concernant les *Options institutionnelles et gestionnaires et Décentralisation, l'Exploitation et la maintenance, les Services destinés aux couches populaires pauvres* et les *Rôles spécifiques selon le sexe*.

#### **AP6 Réseau concernant les services destinées aux couches urbaines pauvres**

M. Ivo Imparato, du CNUEH (Habitat), continuera de servir de coordonnateur du réseau, avec le concours du CERFE. L'UNICEF, l'IRC, l'US/AID-EHP (ex-WASH) et la Commission de recherche sur l'eau (Afrique du Sud) rejoindront le groupe central du réseau, et les agences signalées dans le rapport de la séance de travail de la Barbade aideront à établir des réseaux régionaux.

Des liens seront noués, à travers l'activité prescrite concernant le *Plaidoyer politique et Diffusion*, avec le système WENDY pour un travail en réseau par l'intermédiaire de l'Internet. Le réseau concernant les services destinés aux couches urbaines pauvres nouera aussi des liens avec d'autres activités du PAB, dans certains cas en cédant des membres de l'activité en question à d'autres groupes. Il faudra en particulier nouer de liens étroits avec le groupe de travail sur la *Promotion de l'assainissement*.

#### **AP7 Europe centrale et de l'Est et Communauté d'Etats indépendants (CEI)**

L'Autriche et la DGIS aideront à constituer un groupe attaché à cette activité prescrite, dont le coordonnateur sera M. Helmut Weider, d'Autriche. Le rapport de la séance de travail a aussi identifié un certain nombre d'agences désireuses de fournir des informations et des ressources ou d'assurer un suivi.

De nombreuses activités du PAB intéressant les pays d'Europe centrale et de l'Est et la CEI, la séance de travail a recommandé que le groupe central nomme des représentants de ces pays à chacun des autres groupes.

#### **AP8 GARNET**

Le WEDC (M. Andrew Cotton) a accepté de continuer de servir de coordonnateur du réseau mondial. Il faudra trouver un financement. Il faudra faire en sorte de développer des réseaux régionaux et de surmonter les obstacles linguistiques.

Des liens sont déjà noués avec le WENDY pour améliorer le travail en réseau, et le WEDC invite instamment tous les coordonnateurs des groupes de travail à faire connaître au GARNET les questions de recherche appliquée émanant de leur travail.

#### **AP9 Rôles spécifiques selon le sexe**

Le Programme PNUD/Banque mondiale d'approvisionnement en eau et d'assainissement (M<sup>me</sup> Wendy Wakeman) a accepté de continuer de faciliter le travail en réseau dans ce domaine et de suivre les questions cernées durant la séance de travail.

Les rôles spécifiques selon le sexe étant la plus importante question intersectorielle, il existe de fortes raisons pour que les représentants de cette activité participent à toutes les autres activités du PAB.

#### **AP10 Initiatives lusophones**

La Direction nationale de l'eau, d'Angola, a été choisie, par l'intermédiaire de son directeur, M. Felix Neto, comme la première coordinatrice des initiatives lusophones dont elle sera responsable jusqu'au prochain Forum mondial.

Une réunion se tiendra prochainement à Maputo (Mozambique), en vue de discuter le cadre institutionnel et l'action à confier aux différents membres du groupe. Il sera important de nouer des liens avec le groupe de travail sur l'Afrique et avec les activités du PAB concernant les *Rôles spécifiques selon le sexe, l'Exploitation et la maintenance* et la *Plaidoyer politique et la Diffusion*.

#### **Equipes spéciales**

Trois questions en discussion ont été confiées à des équipes spéciales qui devront déterminer la façon dont le Conseil les abordera.

#### **ES1 Assainissement dans des situations d'urgence**

L'UNICEF (M. Gourisankar Ghosh) se réunira avec les parties intéressées (signalées au rapport de la séance) pour dégager le cadre de coopération qui permettra de répondre aux situations d'urgence et faire des suggestions concernant une éventuelle activité prescrite.

#### **ES2 Le Conseil mondial de l'eau**

Le secrétariat consultera les membres intéressés pour rassembler une équipe spéciale qui conseillera le président et le secrétaire exécutif sur la façon dont le Conseil de concertation devra répondre à l'invitation à devenir membre fondateur du Conseil mondial de l'eau.

#### **ES3 Mise en valeur des ressources humaines, éducation et formation**

Le PNUD (M. Frank Hartvelt) a accepté de diriger cette activité dans le cadre de l'activité prescrite concernant les *Options institutionnelles et gestionnaires*. Le TECHWARE a fait savoir son intérêt d'apporter des idées sur les techniques de télé-enseignement et les technologies d'enseignement avancées qui pourraient être particulièrement adaptées aux professionnels des pays en développement.

N.B. : Deux autres équipes spéciales (ES4 et ES5) sont signalées à la description de l'activité prescrite AP4 à la page précédente.

Deux autres questions ont été abordées durant les séances plénières et sont résumées ci-après :

## **PRÉSIDENCE DU CONSEIL**

M. Hans van Damme, président de la Commission de recherche, a fait rapport sur la question de la succession de M<sup>me</sup> Margaret Catley-Carlson. Un grand nombre de noms a découlé d'un large sondage réalisé auprès des membres du Conseil, tandis qu'un nombre écrasant de personnes ont demandé que Margaret conserve la présidence.

Margaret a exprimé sa volonté de rester à son poste jusqu'à ce qu'un successeur puisse être trouvé, et a expliqué qu'à son avis, le Conseil avait besoin d'un président qui soit en mesure de passer beaucoup de temps en voyage autour du monde comme ambassadeur des causes du Conseil.

Les efforts pour trouver un successeur se poursuivront, tandis que Margaret discutera du rôle de la présidence avec une petite liste de candidats. Il faudrait alors peut-être trouver une procédure pour transférer la responsabilité entre deux réunions du Conseil.

## **RÉUNIONS RÉGIONALES**

Beaucoup de participants à la séance plénière ont demandé que le Conseil soutienne et organise davantage d'activités régionales et mette en place sa propre structure régionale.

Le CAPRE et l'Association andine des autorités de l'eau (ANDESAPA), représentant un total de douze pays, ont exprimé leur volonté d'aider à la création de canaux de diffusion en Amérique centrale et, le cas échéant, d'aider à organiser des réunions régionales au nom du Conseil.

# ANNEXE 1 LISTE DES PARTICIPANTS

NAME AND JOB TITLE	ORGANIZATION AND ADDRESS	LOCATION/E-MAIL	TEL/FAX
<b>ABIKO</b> , Alex, Kenya Professor	University of Sao Paulo, Av. Prof. Almeida Prado	<b>BRAZIL</b> alkabiko@usp.br	T 55-11-818-5449 F 55-11-818-5715
<b>ABRAMS</b> , Len	Ministry of Water Affairs & Forestry, Private bag X313, Pretoria 0001	<b>SOUTH AFRICA</b>	T 27-12-299-2525 F 27-12-328-4254
<b>AHMAD</b> , Amin Uddin Chief Engineer	Department of Public Health Engineering, 12/C Dilkusha Commercial Area, Motijheel, Dhaka	<b>BANGLADESH</b>	T 880-2-860480 F 880-2-864374
<b>AL-FARHOUD</b> , Khalid H Under Secretary for Water	Ministry of Electricity & Water, PO Box 12, 13001 Safat	<b>KUWAIT</b>	T 965-488-216273 F 965-488-3916
<b>ALAERTS</b> , Guy JFR Professor	International Institute for Infrastructural, Hydraulic and Environmental Engineering, PO Box 3015, 2601 Delft	<b>NETHERLANDS</b> gal@ihe.nl	T 31-15-215-1765 F 31-15-212-2921
<b>ALAMARA</b> , Abdel Rahman	Palestinian Hydrology Group, PO Box 565, Ramallah, West Bank, via Israel	<b>PALESTINE</b>	T 972-2-823354 F 972-2-823358
<b>ALFARO</b> , Raquel General Manager	Santiago Water & Sanitation Company (EMOS), Avenida Bulnes 29, Santiago	<b>CHILE</b>	T 56-2-672-4049 F 56-2-696-3462
<b>ALFONSI</b> , Alfonso Director	CERFE, via Montezebio 32, 00195 Roma	<b>ITALY</b> ce.r.fe@agora.stm.it	T 39-6-323-2493 F 39-6-322-1218
<b>ALVARINHO</b> , Manuel Senior Adviser	National Directorate for Water Affairs, PO Box 1611, Maputo	<b>MOZAMBIQUE</b> alvarinho@drhdna.uem.mz	T 258-1-420469 F 258-1-421403
<b>ANDERSSON</b> , Ingvar Head of Division	SIDA, Sveavagen 20, 10525 Stockholm	<b>SWEDEN</b> ingvar.andersson@sida.se	T 46-8-698-5386 F 46-8-698-5653
<b>ANKERSMIT</b> , Willem Technical Adviser	Ministry of Foreign Affairs, PO Box 20061, 2500 EB The Hague	<b>NETHERLANDS</b>	T 31-70-348-5518 F 31-70-348-5956
<b>APPLETON</b> , Brian Consultant (Rapporteur)	9 Prospect Road, Prenton, Wirral, L42 8LE	<b>UK</b> appleton@prenton.u-net.com	T 44-151-608-7389 F 44-151-608-6939
<b>ARCHER</b> , Arthur Environmental Engineer	172 Regency Park, Christ Church	<b>BARBADOS</b>	T 1-809-437-0163 F 1-809-426-2510
<b>ARCHER</b> , Cedric	Ministry of Public Works and Transport, Pine East-West, St Michael	<b>BARBADOS</b>	T 1-809-429-3225 F 1-809-437-8133
<b>ARDON</b> , Gerrit W	Ministry of Foreign Affairs, Rijnstraat 8, PO Box 30945, 2500GX The Hague	<b>NETHERLANDS</b>	T 31-70-339-4248 F 31-70-389-1288
<b>ARTEMIS</b> , Christodoulos Senior Water Engineer	Department of Water Development, CY-1413 Nicosia	<b>CYPRUS</b>	T 357-2-302412 F 357-2-445019
<b>BAYS</b> , Leonard Secretary General	International Water Supply Association, 1 Queen Anne's Gate, London, SW1H 9BT	<b>UK</b>	T 44-171-222-9675 F 44-171-222-7243
<b>BENCHIMOL</b> , Maria Stella Head of Water Quality Division	Public Water Service (INGRH), PO Box 567, Praia Santiago	<b>CAPE VERDE</b>	T 238-616000 F 238-613047
<b>BOYDELL</b> , Robert Regional Manager	Regional Water and Sanitation Group, World Bank, PO Box 416, 53 Lodi Estate, New Delhi 110003	<b>INDIA</b> rboydell@worldbank.org	T 91-11-469-0488 F 91-11-462-8250
<b>BOYE-MOLLER</b> , Jes C Chief Adviser	DANIDA, Asiatisk Plads 2, 1448 Copenhagen K	<b>DENMARK</b>	T 45-3392-0206 F 45-3392-0790
<b>BRADSHAW</b> , John Water Manager	Antigua Public Utilities Authority, St Johns	<b>ANTIGUA</b>	T 1-809-462-4990 F 1-809-462-2761
<b>BRAND</b> , Anthony Interim Coordinator	Regional W&S Network for Central America, UNICEF, Apdo 2850 Tegucigalpa	<b>HONDURAS</b>	T 504-31-1612 F 504-32-5884
<b>BREWSTER</b> , Leo Marine Biologist	Coastal Conservation Unit, Oistins Government Complex, Oistins, Christ Church	<b>BARBADOS</b>	T 1-809-428-5930 F 1-809-428-6023
<b>BUCKLEY</b> , Chris Head, Pollution Res Group	University of Natal, Post Bag X10, Dalbridge 4014	<b>SOUTH AFRICA</b> buckley@che.und.ac.za	T 27-31-260-3375 F 27-31-260-1118
<b>BURKE</b> , Ed Project Manager	South Pacific Applied Geoscience Commission, SOPAC Secretariat, Private Mail Bag, GPO, Suva	<b>FIJI</b> ed@sopac.org.fj	T 679-381377 F 679-370040
<b>CALHEIROS</b> , Sonia President	Metrop'tan Recife Dev Foundation, Rua Do Riachuela No. 105, Boa Vista 50050-400, Recife-Pernambuco	<b>BRAZIL</b>	T 55-81-222-6978 F 55-81-222-0793
<b>CALIXTE</b> , John General Manager	Water and Sewerage Authority, PO Box 1481, Castries	<b>ST LUCIA</b>	T 1-809-452-6181 F 1-809-452-6844
<b>CARDOSO</b> , Joao Gomes Minister	Ministry of Energy, Industry & Natural Resources, BP 339, Bissau	<b>GUINEA-BISSAU</b>	T 245-221925 F 245-221050
<b>CARRIER</b> , Guy Senior Advisor	Canadian International Development Agency, 200 Promenade du Portage, Hull, Quebec, K1A 0G4	<b>CANADA</b> guycarrier@acdi-cida.gc.ca	T 1-819-997-1466 F 1-819-953-3348
<b>CASTRO</b> , Alejandro Executive Director	ANDESAPA, Av Mariana De Jesus de Emaap-Q Ofic. 501, Quito	<b>ECUADOR</b> anemapa@anemapa.org.ec	T 593-2-501390 F 593-2-501391



NAME AND JOB TITLE	ORGANIZATION AND ADDRESS	LOCATION/E-MAIL	TEL/FAX
CATLEY-CARLSON, Margaret President	The Population Council, One Dag Hammarskjold Plaza, New York, NY 10017	USA mcatleycarlson@popcouncil.org	T 1-212-339-0500 F 1-212-755-6052
CHABERT-D'HIERES, Laurent	Programme Solidarité-Eau, 12 rue Rochambeau, 75009 Paris	FRANCE	T 33-1-433-09553 F 33-1-433-09568
CHARVIS, Maurice Manager, Corporate Planning	National Water Commission, 14-16 Trinidad Terrace, Kingston 5	JAMAICA	T 1-809-929-3537 F 1-809-929-4437
CHATTERJEE, Ashoke Fellow	National Institute of Design, Paldi, Ahmedabad 380 007, Gujarat	INDIA	T 91-79-633-9692 F 91-79-663-8465
CHIMBUNDE, Ephraim	Myuramanzi Trust, 215 Second Street, Avondale, Harare	ZIMBABWE	T 263-4-335172 F 263-4-335172
CHOWDHURY, Sayed AM Secretary	Local Govt Division, Ministry of Local Govt, Rural Development and Cooperatives, Dhaka	BANGLADESH	T 880-2-832285 F 880-2-864374
CLOUDEN, Francine Project Engineer	Water Resources Management Study, Pine East- West Boulevard, St Michael	BARBADOS	T 1-809-430-9371 F 1-809-430-9374
COLOM DE MORAN, Elisa Water Legislation Lawyer	UNICEF, 4 Calle 0-99, Zona 3, Guatemala City	GUATEMALA	T 502-2-25089 F 502-2-336317
COSGROVE, William J President	Eco Consult Inc. 4898 Bd de Maisonneuve Ouest, Westmount, Quebec	CANADA wcosgrove@worldbank.org	T 1-514-482-4122 F 1-514-488-5063
COTTON, Andrew GARNET Coordinator	WEDC, Loughborough University, Ashby Road, Loughborough, Leics, LE11 3TU	UK a.p.cotton@lut.ac.uk	T 44-1509-222885 F 44-1509-211079
COULOMB, René Admin Dir-Gen	Lyonnaise des Eaux, 72 avenue de la Liberté 92000 Nanterre Cédex	FRANCE	T 33-1-4695-5279 F 33-1-4695-5191
COX, Peter Technical Service Manager	Western Samoa Water Authority, PO Box 245, Apia	WESTERN SAMOA	T 685-20409 F 685-21298
CROSS, Piers Executive Director	The Mvula Trust, PO Box 32351, Bloemfontein 2017	SOUTH AFRICA mvula@wn.apc.org	T 27-11-403-3425 F 27-11-403-1260
CUMBERBATCH, Lawrence Manager of Engineering	Barbados Water Authority, The Pine, St Michael	BARBADOS	T 1-809-427-3990 F 1-809-426-4507
CUMMINGS, Daniel E Manager	Central Water and Sewerage Authority, PO Box 363, Kingston	ST VINCENT	T 1-809-456-2946 F 1-809-456-2552
DAVIS, Colin	UNICEF, POB 5747, Lagos	NIGERIA	T 234-1-269-0276 F 234-1-269-0276
DIALLO, Oumar Coordinateur	UADE Direction des Exploitations, SONEES, BP 400, Dakar	SÉNÉGAL	T 221-236201 F 221-239719
DONALDSON, Lloyd Senior Project Officer	UNICEF, PO Box 7047, Kampala	UGANDA	T 256-41-234591 F 256-41-259146
DRAYTON, Anthony Chief Public Health Inspector	Ministry of Health, Jemmotts Lane, St Michael	BARBADOS	T 1-809-426-5080 F 1-809-426-5570
DUBEUX, Fernando State Secretary	State Sec for Housing and Sanitation, Av Cruz Cabuga No. 1111, Santo Amaro-Recife-PE, CEP 53 040-0000	BRAZIL	T 55-81-231-1393 F 55-81-222-3240
DYER-HOWE, Margaret General Manager	Montserrat Water Authority, PO Box 324, Church Road, Plymouth	MONTSERRAT F 1-809-491-4904	T 1-809-491-2527
EL-KADY, Mona Deputy Chairman	National Water Research Center, Fum Ismailiya Canal PO Box 74 Shoubra El-Kheima, 13411 Cairo	EGYPT nwrxc@idsc.gov.eg	T 20-2-221-3533 F 20-2-222-6761
EL-KATSHA, Samiha Anthropologist Consultant	The American University in Cairo, Social Research Center, PO Box 2511, Cairo 11511	EGYPT	T 20-2-357-6940 F 20-2-355-7298
ELIAS, Luis Director	National Directorate for Water Affairs, Av 25 de Setembro No. 942, PO Box 1611, Maputo	MOZAMBIQUE	T 258-1-420469 F 258-1-421403
ERBEL, Klaus	GTZ, Dag-Hammarsjold-Weg 1-5, 65760 Eschborn	GERMANY	T 49-6196-791265 F 49-6196-797145
ESREY, Steven	UNICEF, Three UN Plaza, New York, NY10017	USA sesrey@igc.apc.org	T 1-212-702-7276 F 1-212-702-7150
FALKENMARK, Malin Professor	Natural Science Research Council, PO Box 7142 S-10387, Stockholm	SWEDEN	T 46-8-454-4211 F 46-8-454-4250
FARRA-FROND, Francois Director General	Société Nationale des Eaux, BP 742, Bangui	CENTRAL AFRICAN REPUBLIC	T 236-612028 F 236-617264
FILALI BABA, Abdelali Director	Office National de l'Eau Potable, BP Chellah, Rabat	MOROCCO	T 212-7-721030 F 212-7-731355
FORDE, Lester Director Technical Services	Water & Sewerage Authority, 19 Bates Terrace, Santa Margarita, St. Augustine	TRINIDAD	T 1-809-663-2697 F 1-809-645-1306

NAME AND JOB TITLE	ORGANIZATION AND ADDRESS	LOCATION/E-MAIL	TEL/FAX
<b>GAZDAG, Ibolya</b> Head, Section for WS&S	Ministry of Transport, Communications and Water Management, Dob.u.75-81, PO Box Pf 87 H-1400	<b>HUNGARY</b>	T 36-1-461-3369 F 36-1-461-3436
<b>GBERU, Tekka</b> Project Officer, WES	UNICEF, PO Box 1169, WES Section, Addis Ababa	<b>ETHIOPIA</b> unicef@padis.gn.apc.org	T 251-1-515155 F 251-1-511628
<b>GHOSH, Gourisankar</b> Chief, WES	UNICEF, Three UN Plaza (DH40B), New York NY 10017	<b>USA</b> gghosh@igc.apc.org	T 1-212-702-7277 F 1-212-702-7150
<b>GIBBS, Harold Arnold A</b> Post Graduate	University of West Indies Biology Department, Cave Hill, St Michael	<b>BARBADOS</b> mgibbs@u.n.i.chill.ebu.bb	T 1-809-425-1310 F 1-809-425-1327
<b>GLEDITSCH, Mona</b> Water Adviser	NORAD, PB 8034, 0030 Oslo	<b>NORWAY</b>	T 47-22-314507 F 47-22-314402
<b>GOUGH, Jean</b>	UNICEF, Apartado Postal 1114, San Salvador	<b>EL SALVADOR</b> unicefes@sol.racsca.co.cr	T 503-298-19-11 F 503-279-06-08
<b>GOUHARY, Sayed M Eshaq</b> Minister	Ministry of Rural Development & Rehabilitation, Kabul	<b>AFGHANISTAN</b> mrrd.kabul.afghanistan	T 30509/71808
<b>GRIFFITH, Chris</b> General Manager	Sanitation Service Authority, St Michael	<b>BARBADOS</b>	T 1-809-426-5907 F 1-809-436-2683
<b>GROSS, Bruce</b>	UNDP/World Bank Water & San Program, The World Bank, 1818 H Street NW, Washington, DC 20433	<b>USA</b> bgross@worldbank.org	T 1-202-473-3080 F 1-202-522-3228
<b>GROVER, Brian</b> Manager	UNDP/World Bank Water & San Program, The World Bank, 1818 H Street NW, Washington, DC 20433	<b>USA</b> bgrover1@worldbank.org	T 1-202-473-0693 F 1-202-522-3288
<b>HALL, Stanley</b> Senior Project Officer	UNICEF, Caixa Postal 2707, Luanda	<b>ANGOLA</b>	T 244-2-332348 F 244-2-337037
<b>HARRISON, Clive</b> Consultant	Montgomery Watson, Les Courtils, Villavard, 41800 Montoire	<b>FRANCE</b>	T 33-5486-6269 F 33-5486-6269
<b>HARTVELT, Frank</b> Deputy Director, STAPSD	UNDP, One United Nations Plaza, New York, NY 10017	<b>USA</b> frank.hartvelt@undp.org	T 1-212-906-5858 F 1-212-906-6350
<b>HASSAN, Farooq Mohamed</b> Deputy Director	Water & Sanitation Authority, H. Silver Head, Majeedhee Magu, Male 064	<b>MALDIVES</b>	T 960-317-568 F 960-317-569
<b>HASSANE, Abdou</b>	Ministry of Hydraulics and Environment, BP 25, Niamey	<b>NIGER</b>	T 227-73-2025 F 227-72-2017
<b>HEADLEY, Jeffrey A</b> Senior Environmental Engineer	Environmental Engineering Division, Ministry of Health, Culloden Road, St Michael	<b>BARBADOS</b>	T 1-809-436-4820 F 1-809-426-5570
<b>HEALY-SINGH, Cathal</b> Project Engineer	Sewerage and Solid Waste, Block 28c, The Garrison, St Michael	<b>BARBADOS</b>	T 1-809-427-5910 F 1-809-427-5910
<b>HELMER, Richard</b> Chief, UEH	World Health Organization, 20, Avenue Appia, 1211 Geneva 27	<b>SWITZERLAND</b> helmerr@who.ch	T 41-22-791-3761 F 41-22-791-4127
<b>HERNANDEZ, Carlos Eduardo</b>	CENAGUA, Transv. 33 Bis, #131-25 Bogota	<b>COLOMBIA</b>	T 571-274-2150 F 571-257-2394
<b>HEZA, Sylvester J</b> Director General	Ministry of Public Works & Energy (Roads and Water), PO Box 24, Kigali	<b>RWANDA</b>	T 250-86574 F 250-76853
<b>HODGES, John</b> Chief Engineering Adviser	Overseas Development Administration, 94 Victoria Street, London, SW1E 5JL	<b>UK</b>	T 44-171-917-0016 F 44-171-917-0072
<b>HOQUE, Bilqis Amin</b> Scientist & Coordinator	Env & Health Sciences, Comm Health Div, Int'l Centre for Diarrhoeal Disease Research, GPO Box 128, Dhaka	<b>BANGLADESH</b>	T 880-2-600171 F 880-2-883116
<b>HUEB, Jose Augusto</b> Sanitary Engineer	World Health Organization, 20, Avenue Appia, 1211 Geneva 27	<b>SWITZERLAND</b> huebj@who.ch	T 41-22-791-3553 F 41-22-791-0746
<b>HUGHES, Rommel</b> Water Engineer	Water Department, Ministry of Community Works Public Utilities, The Valley	<b>ANGUILLA</b> F 1-809-497-3651	T 1-809-497-2651
<b>ICARD, Pierre</b> Chargé de Mission	Ministère de la Coopération, 1bis, ave de Villars, 75700 Paris	<b>FRANCE</b>	T 33-1-4783-0127 F 33-1-4551-2155
<b>IMPARATO, Ivo</b> Coordinator, SUP	UNCHS (Habitat), PO Box 30030, Nairobi	<b>KENYA</b> unchs.sup@unep.no	T 254-2-623703 F 254-2-624265/6/7
<b>JAITLY, Ashok</b> Additional Secretary	Ministry of Rural Areas & Employment, G Wing, NGO Building, Nirman Bhawan, New Delhi 110011	<b>INDIA</b>	T 91-11-301-8927 F 91-11-301-2541
<b>JANSSENS, Jan</b> Sanitary Engineer	The World Bank, 1818 H Street NW, Washington, DC 20433	<b>USA</b> jjanssens1@worldbank.org	T 1-202-458-7247 F 1-202-473-5123
<b>JENKINS, Carol</b> Principal Research Fellow	PNG Institute of Medical Research, PO Box 60, Goroka	<b>PAPUA NEW GUINEA</b> 100351.407@compuserve.com	T 675-722813 F 675-721998
<b>JENSEN, Henning</b> Senior Technical Adviser	DANIDA, Asiatisk Plads 2, 1448 Copenhagen K	<b>DENMARK</b>	T 45-33-920000 F 45-33-920790

NAME AND JOB TITLE	ORGANIZATION AND ADDRESS	LOCATION/E-MAIL	TEL/FAX
<b>JOHNSON, Sigismund</b> Acting Director	UNICEF, 7 Marina Parade, Banjul	<b>THE GAMBIA</b>	T 220-228216 F 220-228964
<b>JORDAN, Luther</b> Engineer	Barbados Water Authority, South Coast Sewerage Project #28, Block c, The Garrison, St Michael	<b>BARBADOS</b>	T 1-809-427-5910 F 1-809-426-2510
<b>JOST, Raymond</b> Secretary-General	International Secretariat for Water, 157, rue St Paul Ouest, Bureau 106, Montreal, Quebec	<b>CANADA</b> isw@infobahnos.com	T 1-514-849-4262 F 1-514-849-2822
<b>JUNEIDI, Akram</b> Adviser to the Secretary-General	Water Authority, PO Box 2412-5012, Amman	<b>JORDAN</b>	T 962-6-680870 F 962-6-679143
<b>KAHANGIRE, Patrick</b> Director	Directorate of Water Development, PO Box 20026, Kampala	<b>UGANDA</b>	T 256-41-220901 F 256-41-220397
<b>KAPADIA-KUNDU, Nandita</b> Additional Director	Institute of Health Management, B-6/15 Kubera Park, Kondhwa Road, Pune-40	<b>INDIA</b>	T 91-212-673004 F 91-212-673004
<b>KARIUKI, Matthew</b> Director	NETWAS, PO Box 15614, Nairobi	<b>KENYA</b>	T 254-2-890555 F 254-2-890554
<b>KARUNARATNE, BM</b> Deputy City Engineer	National Capital District Commission, PO Box 7270, Boroko NCD	<b>PAPUA NEW GUINEA</b>	T 675-25-4315 F 675-25-0015
<b>KENNEDY, T Brian</b> Engineer/Manager	Nevis Water Department, PO Box 506, Charlestown	<b>NEVIS</b>	T 1-809-469-5979 F 1-809-469-5191
<b>KLOP, Pete</b>	UNDP/STAPSD, UN Development Programme, One UN Plaza, FF-1254, New York, NY 10017	<b>USA</b> peit.klop@undp.org	T 1-212-906-6327 F 1-212-906-6350
<b>KRESSE, Klaus</b>	CAPRE, c/o Instituto Costarricense de Acueductos y Alcantarillados, Apto 5120, 1000 San José	<b>COSTA RICA</b>	T 506-224392 F 506-2552771
<b>LAMERINK, Marc P</b>	IRC International Water and Sanitation Centre, PO Box 93190, 2509 AD The Hague	<b>NETHERLANDS</b> ircwater@antenna.nl	T 31-70-331-4133 F 31-70-381-4034
<b>LANE, Jon</b> Director	WaterAid, 27-29 Albert Embankment, London SE1 7UB	<b>UK</b>	T 44-171-793-4500 F 44-171-793-4545
<b>LAWRENCE, Wendell</b> Deputy Director	Caribbean Development Bank, Wildey, St Michael	<b>BARBADOS</b>	T 1-809-431-1730 F 1-809-426-7269
<b>LE MASSON, Hugues</b>	13, Parc du Chateau, 78430 Louveciennes	<b>FRANCE</b>	T 33-1-3969-3857 F 33-1-3969-3857
<b>LE MOIGNE, Guy</b> Senior Water Resources Adviser	The World Bank, 1818 H Street NW, Washington DC 20433	<b>USA</b>	T 1-202-473-0347 F 1-202-473-7916
<b>LINDO, Stephen</b> Engineer	Barbados Water Authority, Pine East West Boulevard St Michael	<b>BARBADOS</b>	T 1-809-429-8072 F 1-809-426-4507
<b>LIU, Changxing</b> Director, Water Division	Ministry of Construction, 9 San Li He Road, Beijing 100835	<b>PR CHINA</b>	T 86-10-839-3160 F 86-10-831-3669
<b>LOCKE, Bryan</b> Deputy Executive Secretary	WSS Collaborative Council, c/o WHO, 20 Avenue Appia, 1211 Geneva 27	<b>SWITZERLAND</b> montilled@who.ch	T 41-22-791-3549 F 41-22-791-4847
<b>LOPEZ, Eulalia</b> Vice President	National Institute of Water Resources, Virtudes #680, Ciudad Habana	<b>CUBA</b>	T 53-7-78-1058 F 53-7-33-0680
<b>LORRAIN, Dominique</b>	CNRS, Fondation de Ville, 28 bis bd du Sebastopol, 75004 Paris	<b>FRANCE</b>	T 33-1-4930-4178 F 33-1-4930-5864
<b>LOVELL, Nicholas</b> Deputy Chief Technical Officer	Ministry of Public Works & Transport, Pine East West Boulevard, St Michael	<b>BARBADOS</b>	T 1-809-429-4219 F 1-809-437-8133
<b>LUM, Weng Kee</b> Director General	Nat Dept of Sewerage Services, Block G, Pusat Bandar Damansara, PO Box 12579, 50782 Kuala Lumpur	<b>MALAYSIA</b>	T 60-3-252-5521 F 60-3-256-2609
<b>MACHADO, Katia Maria Mello</b> Civil Engineer	Diagonal Consultores Ass. Ltda., Rue Elias Assad Chadid 55, Vila Mariana, CEP 04113-030, Sao Paulo	<b>BRAZIL</b>	T 55-11-571-3828 F 55-11-571-8669
<b>MAGTIBAY, Bonifacio</b> Project Officer	UNICEF, 106 Amorsolo Street, Makati, Metro Manila	<b>PHILIPPINES</b>	T 632-892-6753 F 632-810-1453
<b>MALOMO, Siyan</b> Chief Project Officer	Commonwealth Science Council, Marlborough House, Pall Mall, London, SW1Y 5HX	<b>UK</b> consci@gn.apc.org	T 44-171-747-6211 F 44-171-839-6174
<b>MALYGIN, Sergey</b> Deputy Director	Centre for International Projects, PO Box 173, Moscow 107078	<b>RUSSIA</b> postmaster@sibico.msk.ru	T 7-095-975-4808 F 7-095-207-6360
<b>MANCEL, Joel</b> Director, Cooperation	Office International de l'Eau, 21 rue de Madrid, 75008 Paris	<b>FRANCE</b>	T 33-1-14522-1467 F 33-1-14008-0145
<b>MARK, Amo</b> Engineering Manager	The Water Board, PO Box 2779, Boroko	<b>PAPUA NEW GUINEA</b>	T 675-324-1600 F 675-324-1610
<b>MARQUEZ, Hugo Alberto</b> Dr en Ciencias Economicas	Comision Tecnica Mixta de Salto Grande, Avda Lo No Alem 449, 1003 Buenos Aires	<b>ARGENTINA</b>	T 54-1-702-5834 F 54-1-702-5834

NAME AND JOB TITLE	ORGANIZATION AND ADDRESS	LOCATION/E-MAIL	TEL/FAX
<b>MARSHALL, Glen</b> Agricultural Officer	Ministry of Agriculture & Rural Development, Graeme Hall, Christ Church	<b>BARBADOS</b>	T 1-809-428-4150 F 1-809-420-8444
<b>MARVILLE, Charles</b> Engineer	Barbados Water Authority, Pine East West Boulevard, St Michael	<b>BARBADOS</b>	T 1-809-427-3990 F 1-809-426-4507
<b>McCORD, Denroy</b> Chief Engineer	Water & Sewerage Authority, PO Box 150, Central America Boulevard, Belize City	<b>BELIZE</b>	T 501-2-24757 F 501-2-24759
<b>MEDBO, Finn</b> Director, International Activities	Norwegian Institute for Water Research, PO Box 173, Kjelsas, 0411 Oslo	<b>NORWAY</b> finn.medbo@niva.no	T 47-22-185100 F 44-171-839-8299
<b>MILBURN, Anthony</b> Executive Director	IAWQ, Duchess House, 20 Masons Yard, Duke Street, St James's, London, SW1Y 6BU	<b>UK</b> 100065,3664@compuserve.com	T 44-171-839-8390 F 44-171-839-8299
<b>MINHAS, BS</b> Joint Secretary	Ministry of Urban Affairs & Employment, Room No. 144-C, Nirman Bhawan, New Delhi 110011	<b>INDIA</b>	T 91-11-301-8255 F 91-11-301-4459
<b>MORAVA, Stanislav</b> Deputy Director	Ministry of Agriculture Department of Water, Prahle Tesuov 17	<b>CZECH REPUBLIC</b>	T 422-2181-2508 F 422-2181-2964
<b>MOSISSA, Tesso</b> Head, Planning Project Dept	Ministry of Water Resources, PO Box 62303, Addis Ababa	<b>ETHIOPIA</b>	T 251-1-182766 F 251-1-611700
<b>MPAMHANGA, Abbey C</b> Deputy Secretary/Chairman	Ministry of Local Government, Rural & Urban Development Private Bag 7706, Causeway, Harare	<b>ZIMBABWE</b>	T 263-4-705776 F 263-4-792307
<b>MSOLOMBA, Eric</b> Principal Secretary	Ministry of Works and Supplies, Private Bag 316, Lilongwe	<b>MALAWI</b>	T 265-784200 F 265-783328
<b>MUNGRA, Rohit</b> Deputy General Manager	Central Water Authority, St Paul	<b>MAURITIUS</b>	T 230-686-5071 F 230-686-6264
<b>MUNUVE, John</b> Executive Director	CUSO, PO Box 14090, Arusha	<b>TANZANIA</b>	T 255-57-7157 F 255-57-8056
<b>MWANGOLA, Margaret</b> Executive Director	Kenya Water for Health Organization, PO Box 40128, Nairobi	<b>KENYA</b>	T 254-2-557550 F 254-2-543265
<b>MWANSA, B John</b> Project Manager	Barbados Water Authority, "Innermark" Hastings, Christ Church	<b>BARBADOS</b>	T 1-809-430-9373 F 1-809-460-9374
<b>MWANZA, Dennis Daniel</b> Head	Water Sector Development Group, Post Bag RW 291X, Lusaka	<b>ZAMBIA</b>	T 260-1-226941/2 F 260-1-226904
<b>NABBIE, Nazir Ali</b> Chief Executive Officer	Guyana Water Authority, 10 Fort Street, Kingston Georgetown	<b>GUYANA</b>	T 592-02-50477 F 592-02-50478
<b>NABER, Arianne</b> Hydrogeologist	UNDP/STAPSD, One UN Plaza, New York, NY 10017	<b>USA</b> (arianne.caroline.naber@undp.org)	T 1-212-906-6408 F 1-212-906-6350
<b>NASSAR, Juan Jose</b>	Instituto Costarricense de Acueductos y Alcantarillados, San José	<b>COSTA RICA</b>	T 506-255-0439 F 506-233-7552
<b>NETO, Felix Matias</b> National Director	National Directorate for Water, Rua Rainha Ginga 210, Luanda	<b>ANGOLA</b>	T 244-2-390385 F 244-2-334037
<b>NEWTON, Anthony</b> Senior Lecturer	University of West Indies, Chemistry Department, Cave Hill Campus, St Michael	<b>BARBADOS</b>	T 1-809-425-1310 F 1-809-425-1327
<b>NGY, Chanphal</b> Under State Secretary	Ministry of Rural Development, c/o UNICEF, No. 1175 Street, Srachert Quartier, Phnom Penh	<b>CAMBODIA</b>	T 885-23-426214/5 F 885-23-426284
<b>NHUNHAMA, George</b> National Coordinator	Ministry of Local Government, Private Bag 7706, Causeway, Harare	<b>ZIMBABWE</b>	T 263-4-792307 F 263-4-792307
<b>NUNOO, Jonathan</b> Regional Director	Ghana Water & Sewerage Corporation, PO Box 88, Sunyani BA Region	<b>GHANA</b>	T 233-617188/472 F 233-617236
<b>NURSE, Lionel</b> Chief Town Planner	Town & Country Planning Office, Block B, Garrison, St Michael	<b>BARBADOS</b>	T 1-809-426-1284 F 1-809-430-9392
<b>ODENDAAL, Peter</b> Executive Director	Water Research Commission, PO Box 824, Pretoria 0001	<b>SOUTH AFRICA</b> odendaal@wrc.ccwr.ac.za	T 27-12-330-0340 F 27-12-330-1935
<b>ODOLON, John K</b> Info, Educ & Training Officer	RUWASA Project, PO Box 20026, Kampala	<b>UGANDA</b>	T 256-41-220770 F 256-41-220775
<b>OKEKE, Ebele O</b> Deputy Director Water Supply	Federal Ministry of Water Resources, PMB 159, Garki, Abuja	<b>NIGERIA</b>	T 234-9-2342733 F 234-9-234-3714
<b>OMWENGA, John</b> Assistant Director Water Res	Ministry of Land, Reclamation, Regional & Water Development, PO Box 30521, Nairobi	<b>KENYA</b>	T 254-2-716103 F 254-2-713654
<b>PANDEY, Umesh</b>	Myuramanzi Trust, PO Box 4231, Thapathadi, Kathmandu	<b>NEPAL</b>	T 977-1-227325 F 977-1-227730
<b>PARKER, James Stephen</b> Publications Manager	IRC International Water & Sanitation Centre, PO Box 939190, 2509 AD The Hague	<b>NETHERLANDS</b> ircwater@antenna.nl	T 31-70-331-4156 F 31-70-381-4034

NAME AND JOB TITLE	ORGANIZATION AND ADDRESS	LOCATION/E-MAIL	TEL/FAX
<b>PASTRANA, Ramon</b> Deputy Technical Director	INAPA, Avenida Nuñez de Cáceres, Santo Domingo	<b>DOMINICAN REPUBLIC</b>	T 1-809-566-9925 F 1-809-566-2950
<b>PAULTRE, Yolande</b>	Service National d'Eau Potable, Delmas 45, PO Box 15609, Petion-Ville	<b>HAITI</b>	T 509-45-4250 F 509-45-4250
<b>PEREZ, Eduardo A</b> Technical Director Eng	USAID (EHP), 1611 N Kent Street, Suite 300, Arlington, Virginia, VA 22209	<b>USA</b> perez@cdm.com	T 1-703-247-8742 F 1-703-243-9004
<b>PEREZ, Veilka</b>	Ministerio de Salud, Avda Cuba Calle 34 y Avda Pevia, Panama City	<b>PANAMA</b>	T 507-262-2492 F 507-262-2180
<b>PERSAD, Bishnodat</b> Director	(Alcan Professor of Caribbean Sustainable Development), University of the West Indies	<b>JAMAICA</b>	T 1-809-977-1659 F 1-809-977-1658
<b>PETER, Paul</b> Head, Water & Infra Services	Swiss Development Cooperation, CH-3003 Bern	<b>SWITZERLAND</b> paul.peter@admin-deh.inet.ch	T 41-31-322-4416 F 41-31-325-9363
<b>PHETSANGHANE, Seune</b> Vice-Minister	Transport, Ports & Construction, Ministry of Communication	<b>LAO PDR</b>	T 856-2141-2281 F 856-2141-2250
<b>PONG WONG, Carmen</b> Directora Acueductos Rurales	Instituto Nicaraguense de Acueductos, Km5 Carretera sur Modulos Nuevos, Managua	<b>NICARAGUA</b>	T 505-2-776915 F 505-2-776915
<b>POPOVICI, Mihaela</b> Head, Water Legislation	Ministry of Water, Forest & Environment, Bd Libertatis No. 12, Sector 5, Bucharest	<b>ROMANIA</b>	T 40-1-410-0230 F 40-1-410-2032
<b>POTIE, Louis</b> Délégué General	IME, Palais du Pharo, 58 bvd Charles Liron, 13007 Marseilles	<b>FRANCE</b>	T 33-9159-3841 F 33-9159-3840
<b>PRISCOLI, Jerry</b> Consultant	1714 N Bryan Street, Arlington, Virginia, VA 22201	<b>USA</b>	T 1-703-524-6632 F 1-703-524-6920
<b>PYAKURAL, Dinesh C</b> Director General	Directorate of Water Supply & Sewerage, Panipokhary, Kathmandu	<b>NEPAL</b>	T 97-71-413744 F 97-71-419802
<b>QAYUM, Abdul</b> Deputy Chief	Ministry of Planning and Development, Room #305, 3rd Floor, Hajvairi-Plaza, Blue Area, Islamabad	<b>PAKISTAN</b>	T 92-51-222218 F 92-51-822418
<b>RAJA, Sher Afzal</b> Project Officer	UNICEF, PO Box 1063, Islamabad	<b>PAKISTAN</b>	T 92-51-219567 F 92-51-216565
<b>RAMOS, Lilia</b> Executive Officer	Approtech Asia, G/F PSDC Building, Magallanes Corner Real Street, Intramuros, Manila 1002	<b>PHILIPPINES</b> aptechmnl@phil.gn.apc.org	T 632-527-3744 F 632-527-3744
<b>RASHID, SMA</b> Director	NGO Forum for Drinking Water Supply & Sanitation 4/6 Block-E, Laimatia, Dhaka-1207	<b>BANGLADESH</b>	T 880-2-817924 F 880-2-817924
<b>REGALLET, Gabriel</b>	International Secretariat for Water, 157 rue St Paul Ouest, Bureau 106, Montreal, Quebec, H2Y1Z5	<b>CANADA</b>	T 1-514-849-4262 F 1-514-849-2822
<b>REID, Raymond</b> Regional Adviser	WHO/PAHO, 525 23RD Street NW, Washington DC 20037	<b>USA</b> reidray@paho.org	T 1-202-861-3310 F 1-202-861 8462
<b>RIVERA, Edith C</b> Water and Infra Coordinator	Save the Children, Colonia Alameda, Ave Julio Lozano Diaz, 10 y 11 Calles, No. 1314, Tegucigalpa MDC	<b>HONDURAS</b>	T 504-310958 F 504-325869
<b>RIVERA DIAZ, Francisco</b> Specialist in Water & Sanitation	National Institute of Water Resources, Virtudes 680, Ciudad Habana 10200	<b>CUBA</b>	T 53-7-795702 F 53-7-336288
<b>ROMERO, Manuel Antonio</b>	SANAA, PO Box 437, Tegucigalpa	<b>HONDURAS</b>	T 504-378551 F 504-378552
<b>ROTIVAL, Alexander H</b> Consultant	Le Petit Ermitage, 1180 Rolle	<b>SWITZERLAND</b>	T 41-21-826-0067 F 41-21-826-0067
<b>ROY, Sanjit Bunker</b> Director	Social Work Research Centre, Tilonia, 305-816 Madanganj Dist, Ajmer, Rajasthan	<b>INDIA</b>	T 91-1-463-8805 F 91-1-463-8806
<b>RUBIN, Vladimir M</b> Director	Centre for International Projects, PO Box 173, Moscow 107078	<b>RUSSIA</b> postmaster@sibico.msk.ru	T 7-095-975-4808 F 7-095-207-6360
<b>RUGEIYAMU, Yunusu LH</b> Regional Water Engineer	Ministry of Water, Energy & Minerals, PO Box 930, Dodoma	<b>TANZANIA</b>	T 255-61-21733 F 255-61-24448
<b>SAADE, Lilian</b> Director, Water Resources	Min of Env, Nat Resources & Fisheries, Lat Periferico Sur 4209, Piso 2 Jardines en la Montaña	<b>MEXICO</b> hacz@servidor.unam.mx	T 525-628-0845 F 525-628-0649
<b>SCHERTENLEIB, Roland</b> Director	SANDEC/EAWAG, Uberlandstrasse 133, 8600 Dübendorf	<b>SWITZERLAND</b> scherten@eawag.ch	T 41-1-823-5018 F 41-1-823-5399
<b>SCHWINGSHANDL, Albert</b>	Mountain Unlimited, Kleinvolderberg 14/2 A-6111 Volders	<b>AUSTRIA</b> weidel@weidel.co.at	T 43-5224-56414 F 43-5224-56412
<b>SELLIAH, Brinley Dacian</b> Engineer	Barbados Water Authority, The Pine, St Michael	<b>BARBADOS</b>	T 1-809-427-3990 F 1-809-426-4507
<b>SHAIKH, A Halim</b> Executive Director	Village Education Research Centre, Anandapur, GPO Box 2281	<b>BANGLADESH</b>	T 880-622-6412 F 880-281-3095

NAME AND JOB TITLE	ORGANIZATION AND ADDRESS	LOCATION/E-MAIL	TEL/FAX
<b>SHILLINGFORD, Damian</b> General Manager	Dominica Water & Sewerage Co Ltd, 3 High Street, PO Box 183 Rosgan	<b>DOMINICA</b>	T 1-809-448-4811 F 1-809-448-5813
<b>SILVERO, Oscar, Orlando</b>	Servicio Nacional de Saneamiento Ambiental, Calle San Lorenzo 980, Senaga	<b>PARAGUAY</b>	T 595-21-586233 F 595-21-444182
<b>SIMPSON, Alf</b> Deputy Director	South Pacific Applied Geoscience Commission, SOPAC Secretariat, Private Mail Bag, GPO, Suva	<b>FIJI</b> alf@sopac.org.fj	T 679-381377 F 679-370040
<b>SIMPSON-HEBERT, Mayling</b> Technical Officer, REH	World Health Organization, 20 Avenue Appia, 1211 Geneva 27	<b>SWITZERLAND</b> simpsonm@who.ch	T 41-22-791-3531 F 41-22-791-4159
<b>SIVANANDAN, Puthenparampil</b> Joint Sec & Mission Director	Ministry of Rural Areas & Employment, 9th Floor, Paryavaran Bhavan, Lodhi Road, New Delhi 110003	<b>INDIA</b>	T 91-11-436-1043 F 91-11-436 4113
<b>SOEDJITO, Bambang</b> Bureau Head	Urban Development, Housing & Settlements (BAPPENAS) Jakarta	<b>INDONESIA</b>	T 62-21-334819 F 62-21-310-1921
<b>SOSSOUMIHEN, Emmanuel</b> Engineer	Ministry of Energy, Mines & Water, BP 385, Cotonou	<b>BENIN</b>	T 229-313487 F 229-310890
<b>SWANN, Michael</b> Hydrologist	Bahamas Water & Sewerage Corporation, PO Box N3905, Nassau	<b>BAHAMAS</b>	T 1-809-323-3944 F 1-809-322-5080
<b>THOMAS, Herbert</b> Director, Resource Management	Underground Water Authority, Hope Gardens, PO Box 91, Kingston 7	<b>JAMAICA</b>	T 1-809-927-0077 F 1-809-977-0179
<b>THOMPSON, Judith</b> Executive Director	PRONET, Private Mail Bag, Airport, Accra	<b>GHANA</b>	T 233-21-552742 F 233-21-223218
<b>TOUPE, André</b> Director	Ministry of Energy, Mines & Water, BP 385, Cotonou	<b>BENIN</b>	T 229-313487 F 229-310890
<b>TOURE, Cheikh Sidia</b> Manager	CREPA, 03 BP 7112, Ouagadougou 03	<b>BURKINA FASO</b>	T 226-310359 F 226-310361
<b>van DAMME, Hans</b> Director	IRC International Water & Sanitation Centre, PO Box 93190, 2509 AD The Hague	<b>NETHERLANDS</b>	T 31-70-331-4133 F 31-70-381-4034
<b>van der BEKEN, André</b> Coordinator	TECHWARE, c/o CIBE/BIWM, Wolstraat 70, 1000 Brussels	<b>BELGIUM</b> techware@vnet3.vub.ac.be	T 32-2-518-8893 F 32-2-502-6735
<b>van SCHAİK, Henk</b>	National Inst of Pub Health & Env Prog, Anthonie van Leeuwenhoeklaan 9, Postbox 1, 3720 BA Bilthoven	<b>NETHERLANDS</b> bis@rivm.nl	T 31-30-743408 F 31-30-290962
<b>VASCONEZ, Mario</b>	Centro de Investigaciones Ciudad/Redes, Meneses 265 y la Gasca, Casilla Postal 1708-8311 Quito	<b>ECUADOR</b> mvasco@ciuda.ecx.ec	T 593-2-225198 F 593-2-500322
<b>VOLDERS, Robert</b> Director	International Secretariat for Water, 1010 Gauchetiene W. #370, Montreal, Quebec	<b>CANADA</b>	T 1-514-954-1596 F 1-514-397-0170
<b>WAKEMAN, Wendy</b>	UNDP/PROWWESS, The World Bank, 1818 H Street NW, Washington DC 20433	<b>USA</b> wwakeman@worldbank.org	T 1-202-473-3994 F 1-202-477-0164
<b>WANG, Clifford</b> Consultant (Chief Facilitator)	NH Abelsvei 6, 0851 Oslo	<b>NORWAY</b> cwang@powertech.no	T 47-20-603651 F 47-20-603651
<b>WARNER, Dennis B</b> Chief, REH	World Health Organization, 20 Avenue Appia, 1211 Geneva 27	<b>SWITZERLAND</b>	T 41-22-791-3546 F 41-22-791-4159
<b>WEIDEL, Helmut</b>	Mountain Unlimited, Kleinvolderberg 14/2 A-6111 Volders	<b>AUSTRIA</b> weidel@weidel.co.at	T 43-5224-56414 F 43-5224-56412
<b>WICKRAMAGE, M</b> General Manager	National Water Supply & Drainage Board, Ratmalana	<b>SRI LANKA</b>	T 94-1-636449 F 94-1-636449
<b>WJAYANAYAGAM, Sebastian</b> Deputy Chief Engineer	Tortola Water & Sewerage Department, PO Box 130, Road Town, Tortola	<b>BVI</b>	T 1-809-494-4279 F 1-809-494-6746
<b>WIRASINHA, Ranjith</b> Executive Secretary	WSS Collaborative Council, c/o World Health Organization, 20 Avenue Appia, 1211 Geneva 27	<b>SWITZERLAND</b> ciprianom@who.ch	T 41-22-791-3685 F 41-22-791-4847
<b>WRAY, Alistair</b> Water Resources Adviser	Overseas Development Administration, 94 Victoria Street, London SW1E 5JL	<b>UK</b> engoagw.vs4@oda.gnet.gov.uk	T 44-171-917-0394 F 44-171-917-0072
<b>XU, Xinyi</b> Director	IWHR, 1A Fuxinglu Road, PO Box 366, Beijing 100038	<b>PR CHINA</b> wriwhr@mimi.cnc.ac.cn	T 86-10-320-3604 F 86-10-852-9018
<b>YEARWOOD, Denis</b> General Manager	Barbados Water Authority, Pine East West Boulevard, St Michael	<b>BARBADOS</b>	T 1-809-427-3990 F 1-809-426-4507
<b>YOSHIDA, Hideto</b> Deputy Director	Ministry of Health & Welfare, 1-2-2 Kasumigaseki, Chiyoda-ku, Tokyo	<b>JAPAN</b>	T 81-3-3502-1711 F 81-3-3502-6879



## TROISIÈME FORUM MONDIAL DU CONSEIL DE CONCERTATION POUR L'APPROVISIONNEMENT EN EAU ET L'ASSAINISSEMENT

La Barbade, 30 octobre-3 novembre 1995

DÉCLARATION À ADRESSER AU COMITÉ PRÉPARATOIRE D'HABITAT II

Le Conseil de concertation pour l'approvisionnement en eau et l'assainissement est un mécanisme novateur dont le mandat découle d'une résolution adoptée par les Nations Unies en 1990, bien qu'il n'en soit pas une institution. Neutres et exemptes de bureaucratie, les réunions du Conseil sont ouvertes aux professionnels du secteur provenant d'organismes nationaux dans les pays en développement, d'institutions d'aide multilatérales et bilatérales, d'organisations non gouvernementales et des institutions internationales de recherche appropriées.

Le Conseil se réunit tous les deux ans dans le cadre d'un forum qui permet des échanges d'expériences et de vues et de convenir des approches communes qui permettront d'améliorer l'approvisionnement en eau et l'assainissement. La première conférence s'est tenue à Oslo en 1991, la seconde à Rabat en 1993, et le troisième Forum mondial, à la Barbade en 1995.

Entre deux forums mondiaux, des groupes de travail spécialisés et des équipes spéciales mettent au point des propositions pour améliorer le fonctionnement du secteur aux niveaux national et international dans des questions cruciales. Un de ces groupes typiques, qui est une Activité prescrite par le Conseil et coordonnée par le CNUEH (Habitat), a établi un *Réseau pour les services destinés aux couches urbaines pauvres*, qui permet des échanges de connaissances techniques et d'expériences entre plus de mille spécialistes de l'approvisionnement en eau et de l'assainissement dans le monde entier.

D'autres groupes ont mis au point des principes directeurs et des instruments pour aider les pays à traiter une large gamme de questions, dont : *Promotion de l'assainissement; Lutte contre la pollution de l'eau; Options institutionnelles et gestionnaires, dont la gestion de la demande en eau et la conservation de l'eau; Exploitation et maintenance; Recherche appliquée; Rôles spécifiques selon le sexe; Communication et information; Concertation au niveau des pays.*

S'adresser à : *Secrétaire exécutif, Conseil de concertation pour l'approvisionnement en eau et l'assainissement, Organisation mondiale de la santé, 1211 Genève 27, SUISSE.*

Le Conseil de concertation pour l'approvisionnement en eau et l'assainissement («Le Conseil») se félicite de l'occasion qui lui est offerte d'adresser la présente Déclaration au Comité préparatoire de la Conférence des Nations Unies sur les établissements humains (HABITAT II).

Le Conseil rappelle avec beaucoup de satisfaction que des résolutions d'Habitat I, tenue à Vancouver en 1976, avaient conduit à la Décennie internationale de l'approvisionnement en eau potable et de l'assainissement (1981-1990). Le lancement de la Décennie avait imprimé une accélération sans précédent du rythme auquel les personnes les plus démunies du monde avaient accédé à de meilleures installations d'approvisionnement en eau et d'assainissement. Ainsi, dans les années 80, quelque deux milliards de personnes de plus avaient pu disposer de meilleurs services d'approvisionnement en eau et plus d'un milliard bénéficier de moyens hygiéniques d'assainissement personnel, soit le double du taux de croissance enregistré jusque-là.

Le lancement de la décennie, à l'initiative d'Habitat I, avait aussi promu une coopération sans précédent entre les spécialistes de l'approvisionnement en eau et de l'assainissement en vue de tirer des leçons des erreurs passées et de poser des principes qui permettraient d'exécuter des programmes d'amélioration rentables et durables. De nos jours, les professionnels du secteur dans les pays en développement et dans les agences de soutien extérieures continuent de se mettre d'accord sur l'évolution des questions et des problèmes au sein du Conseil de concertation.

A ce troisième Forum mondial - **La population et l'eau : un partenariat vital** - tenu à la Barbade du 30 octobre au 3 novembre 1995, les participants, provenant de 65 pays en développement et de 50 agences de soutien extérieures, ont fait leur une série de principes directeurs et d'instruments pratiques destinés à aider les gouvernements des pays en développement, ainsi que les agences donatrices et les ONG, à améliorer les services d'approvisionnement en eau potable et d'assainissement en tant que condition requise essentielle du développement économique durable, du développement sanitaire et social, et de la protection de l'environnement. Les principes directeurs reflètent les approches relatives au développement durable adoptées par les dirigeants mondiaux à la Conférence des Nations Unies sur l'environnement et le développement, tenue à Rio de Janeiro en 1992, et les conséquences concrètes de ces approches en matière d'approvisionnement en eau potable et d'assainissement dégagées par les ministres de l'Environnement à leur conférence de Noordwijk (Pays-Bas) en 1994.

Le Conseil reconnaît que, de même qu'en 1976, le progrès accéléré dépend d'engagements politiques solides et qu'Habitat II offre une précieuse occasion d'élargir cet engagement à l'échelle mondiale. Aussi le Conseil a-t-il préparé une série de messages destinés aux délégués d'Habitat II, sous le titre de **L'eau et l'assainissement : agir aujourd'hui, c'est apporter l'espoir demain à des millions de personnes.**

Ces messages soulignent la situation urgente des pauvres dans les établissements ruraux et urbains, et le rôle catalytique vital que des investissements visant à améliorer l'approvisionnement durable et viable en eau et l'assainissement pourraient jouer dans la suppression de la pauvreté, la protection de l'environnement et le développement économique.

Les résolutions de Vancouver avaient apporté un secours et un espoir à des centaines de millions d'habitants les plus pauvres du monde. Un renouvellement de ces engagements à Istanbul pourrait contribuer à satisfaire les besoins essentiels de bien plus de personnes et soulager une crise qui menace de bloquer le progrès économique dans un nombre croissant de pays à court d'eau.



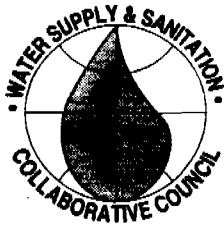
# L'EAU ET L'ASSAINISSEMENT: AGIR AUJOURD'HUI, C'EST APPORTER L'ESPOIR DEMAIN À DES MILLIONS DE PERSONNES

## PROBLÈMES TYPIQUES D'APPROVISIONNEMENT EN EAU ET D'ASSAINISSEMENT DES VILLES EN CROISSANCE

- Des équipements d'assainissement notoirement inadéquats provoquent un environnement insalubre et nocif, notamment dans les établissements humains à faible revenu.
- Les sources d'eau de surface sont polluées et les aquifères sont épuisés et dégradés.
- La sur-utilisation de l'eau par l'industrie et l'agriculture et des modèles de consommation non durables font peser de fortes tensions sur des ressources en eau déjà limitées.
- De nouvelles sources d'eau distantes doivent être cherchées et exploitées à des coûts très élevés en vue de satisfaire une demande croissante.
- Parallèlement, des quantités énormes d'eau potable traitée se perdent à cause de fuites dans des systèmes de distribution souvent vieux et rarement bien entretenus.
- L'eau est distribuée à des prix subventionnés aux classes moyennes et hautes, tandis que la majorité non desservie doit se contenter d'un approvisionnement irrégulier et non fiable ou dépend des canaux informels tels que les vendeurs d'eau, à un coût unitaire bien supérieur.
- Pour une série de raisons, de nombreux services de distribution d'eau et d'assainissement sont incapables de faire fonctionner et de maintenir l'infrastructure existante, de gérer la demande, de recouvrer le coût des services et de faire les investissements requis pour étendre les services.
- Les organismes responsables de la gestion des ressources en eau sont atomisés et n'ont que très peu de dialogue entre eux.

1. La Conférence Habitat II se tient à un moment où les pays en développement font face à une foule de menaces à leur croissance économique et à leur développement social durables. S'il est vrai qu'un grand nombre de ces menaces pèsent sur les villes à croissance rapide, qui sont le centre de l'attention d'Habitat II, il n'en reste pas moins que leurs retombées économiques, sociales et environnementales touchent tous les secteurs de la société, bien que les principales victimes en soient les pauvres. La pauvreté urbaine et les conditions de vie misérables de tant d'hommes, de femmes et d'enfants dans les ceintures de villes en expansion menacent de plonger la gestion municipale dans des crises insurmontables pour ce qui est des services de logement, de santé et d'infrastructures. L'accès à l'eau dans des quantités suffisantes et avec la qualité requise et à un assainissement hygiénique est une des premières priorités pour soulager les conditions insalubres et socialement nocives que connaissent les couches urbaines pauvres.
2. Dans les deux décennies qui se sont écoulées depuis Habitat I, on a beaucoup appris sur la façon d'améliorer l'approvisionnement durable en eau et l'assainissement à des coûts accessibles. Partageant leurs expériences et reconnaissant les erreurs passées, les professionnels de l'approvisionnement en eau et de l'assainissement dans les pays en développement et les agences de soutien travaillent à dégager un consensus sur les techniques appropriées, les cadres institutionnels, les mécanismes de recouvrement des coûts et les approches gestionnaires qui puissent fonctionner le mieux dans les circonstances les plus diverses.
3. Le défi à relever reste immense et exige un engagement politique solide pour améliorer l'approvisionnement en eau et l'assainissement en tant que *condition requise* du développement durable. Cet engagement permettrait de dégager les principes directeurs, les instruments et le soutien technique nécessaires pour exécuter des programmes d'amélioration en mesure d'apporter des bénéfices permanents. Le Conseil de concertation pour l'approvisionnement en eau et l'assainissement est prêt à agir comme «courtier», à utiliser ses contacts et son accès à une grande variété d'instruments de renforcement des capacités et de principes directeurs pour soutenir les initiatives gouvernementales ou municipales.
4. L'une des conditions de la durabilité est le partenariat. L'engagement de toutes les parties - usagers, propriétaires fonciers, compagnies privées, ONG, organisations communautaires et fournisseurs de services - comme partenaires des gouvernements locaux et centraux constitue une bonne manière de remporter le succès à long terme. Les groupes de travail spécialisés du Conseil de concertation ont mis au point des principes directeurs sur la façon d'atteindre ce partenariat, principes qui sont disponibles à titre gracieux pour toute agence souhaitant exécuter de meilleurs programmes d'approvisionnement en eau et d'assainissement.
5. L'Action 21 et le Programme d'action de Noordwijk l'ont clairement signalé : l'atomisation des responsabilités dans la gestion des ressources en eau aggrave la crise imminente et entrave les efforts pour y faire face. On reconnaît maintenant de façon universelle que la gestion des ressources en eau, leur protection de la pollution, l'équipement et le fonctionnement de l'infrastructure environnementale - approvisionnement en eau, assainissement, gestion des déchets solides et drainage - exigent une approche intégrale. Les pays en développement éprouvent de



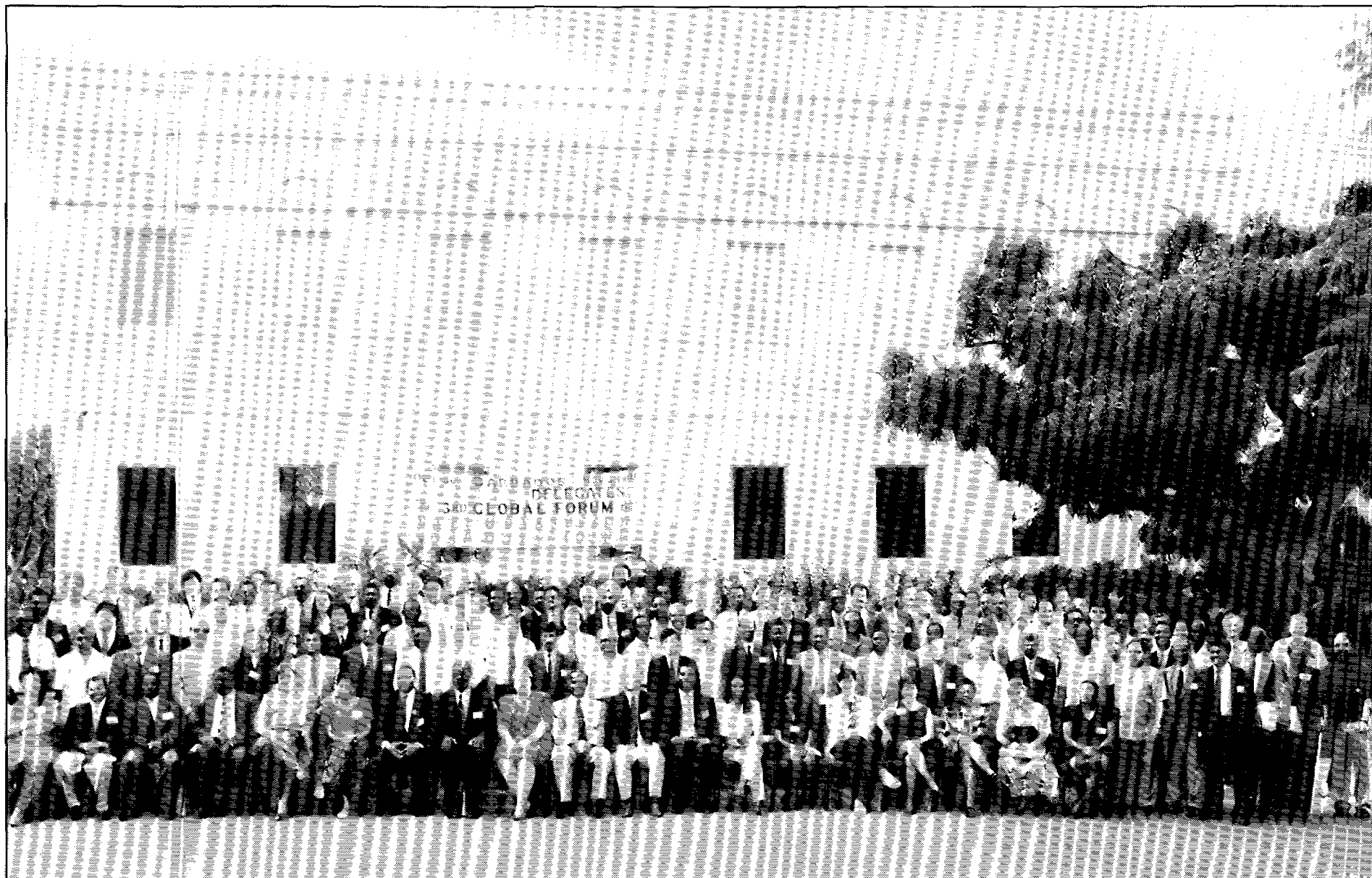


graves difficultés à engager les réformes politiques et institutionnelles nécessaires. Des analyses parrainées par le Conseil ont permis de dégager des recommandations dans une vaste gamme d'options institutionnelles et gestionnaires adaptées aux besoins et aux circonstances de chaque pays. En s'engageant à adopter des approches décentralisées, à impliquer et à renforcer les organismes publics locaux, les communautés, les ONG et, le cas échéant, le secteur privé, et à investir dans les programmes de renforcement des capacités requis pour atteindre ces objectifs, les gouvernements peuvent frayer la voie à la gestion intégrale des ressources en eau et par conséquent à des moyens effectifs de conserver en qualité et en quantité les ressources en eau et de les allouer équitablement entre les différents usagers. Les pays toujours plus nombreux qui se heurtent à de graves pénuries d'eau potable doivent, comme première mesure indispensable, gérer efficacement toutes les ressources disponibles, mais cela devra s'accompagner d'une planification du développement qui prenne en considération la disponibilité d'eau limitée comme une grave contrainte.

6. Des équipements d'assainissement largement inadéquats ont d'ores et déjà de graves retombées sanitaires, écologiques et économiques, notamment dans les villes surpeuplées. Il faut procéder d'urgence à des investissements sensiblement plus importants en matière d'égouts, de traitement des eaux usées et de mesures de lutte contre la pollution de l'eau pour restaurer et protéger la qualité des eaux de surface et des eaux souterraines. La mobilisation des communautés urbaines à faible revenu et une assistance dans ce sens pour obtenir et utiliser des installations d'assainissement hygiéniques doivent avoir une grande priorité dans la planification des établissements humains. Ce n'est qu'ainsi qu'il sera possible de mieux lutter contre la dégradation de l'environnement, de supprimer les risques de maladies épidémiques et de liquider la pauvreté urbaine. Il existe des moyens techniques pour inverser les tendances actuelles, mais on ne saurait oublier que cela exigera, dans la plupart des cas, des **changements fondamentaux dans les approches et des investissements bien plus élevés**. La prise en charge des besoins des pauvres exige que l'on comprenne et accepte la dynamique du secteur informel et que l'on soit capable de travailler avec les communautés et les ONG, en impliquant les hommes et les femmes de la localité dans la prise de décision.
7. Le concept selon lequel l'eau est un bien économique a de plus en plus cours ces dernières années et a été l'un des quatre principes directeurs adoptés par la Conférence internationale sur l'eau et l'environnement qui s'est tenue à Dublin en 1992, en prélude au sommet de la Terre, de Rio. Enteriné ensuite à Noordwijk, il attire l'attention sur deux points particulièrement importants : le développement induit de la demande en tant que facteur crucial pour assurer la durabilité; et la réduction des pertes en eau comme un moyen important de conserver l'eau et d'améliorer les résultats financiers des services de distribution d'eau. Les niveaux d'«eaux non imputées» dans la plupart des villes actuelles dépassent 50 p. 100. Une meilleure exploitation, une meilleure maintenance et une meilleure gestion des systèmes d'eaux urbains pourraient diminuer considérablement les pertes, préserver l'eau et éviter d'avoir à investir dans le développement de sources d'eau supplémentaires plus distantes et plus chères. Des stimulants économiques et des réglementations qui encourageraient le recyclage et la réutilisation des eaux usées apparaissent aussi comme des mesures importantes pour conserver de précieuses ressources en eau et pour réduire la pollution.
8. Dans la plupart des pays en développement, la planification, l'installation et la gestion de meilleurs services d'approvisionnement en eau et d'assainissement basés sur les concepts de Rio et de Noordwijk ne seront possibles que si l'on procède à des investissements substantiels consacrés à des réformes institutionnelles et à la mise en valeur de ressources humaines. Les gouvernements doivent engager - et les donateurs, soutenir - des **programmes de renforcement des capacités** et des techniques de participation qui les mettront en mesure de procéder aux réformes institutionnelles, législatives et opérationnelles nécessaires. L'objectif final souhaité est la mise en place d'institutions autonomes et économiques qui soient en mesure de travailler en partenariat avec tous les intéressés à la réalisation d'objectifs qui auront d'importantes retombées positives sur la qualité de la vie, sur l'environnement sanitaire et vital de tous les habitants des villes, notamment des couches pauvres.



9. Le Conseil de concertation reconnaît le rôle de pionnier qu'a joué la conférence Habitat I quand elle a établi la nécessité d'un engagement prioritaire en matière d'approvisionnement en eau et d'assainissement, ce qui avait entraîné les grands progrès des années 80. Istanbul offre l'occasion de lancer une autre initiative cruciale, en soutenant les recommandations d'Action 21, en orientant les gouvernements vers les sources de conseils et de soutien qui pourront les aider à apporter des avantages sanitaires, sociaux et économiques aux personnes les plus pauvres du monde. Les programmes d'établissements humains offrent les voies idéales pour démontrer les énormes avantages potentiels d'une coopération intersectorielle qui touche le logement, la santé, l'approvisionnement en eau, l'assainissement et l'environnement.
  
10. Le Conseil recommande la présente déclaration aux délégués d'Habitat II et offre son soutien aux gouvernements s'engageant dans des programmes fondés sur les principes qui y sont établis en vue d'assurer de meilleurs services d'approvisionnement en eau et d'assainissement.



LISTE DES PARTICIPANTS  
Barbade, 30 octobre - 3 novembre 1995